

La nécessité d'une éducation nationale

Nous écrivions, hier, qu'un peuple véritable ne s'établit dans le droit et la liberté que s'il trouve sa force dans un sentiment national actif, stable et solide.

Qui peut avec raison s'inscrire en faux contre cette affirmation ? Est-il possible de nier qu'un peuple ne peut vivre sans être animé par un large esprit national ?

Si ce sentiment existait véritablement au Canada, verrous, nous des doutes et des craintes s'élèveraient plus puissants que nous assurer le droit pourtant si légitime d'amender nous-mêmes notre constitution, sans en attendre la permission et l'autorisation de l'Angleterre ?

Ceux qu'une telle perspective fait trembler n'ont donc pas confiance en nos compatriotes pour juger les hommes et les faits avec justice en notre propre pays ?

Ils supposent donc que les préventions, les préjugés, les intérêts étroits étoufferaient chez certains Canadiens la voix du bon sens et toute impartialité, seraient plus puissants que la solidarité nationale qui doit unir tous les citoyens d'un même pays ? Ceux que ces pensées préoccupent, n'ont pas complètement tort.

Sans conclure qu'aucun sentiment canadien ne palpite chez nous, il faut bien admettre qu'un tel sentiment ne plonge pas ses racines assez profondément dans notre peuple, qu'il n'est pas assez généreux, ni assez universel, ni assez vigoureux pour que le Canada puisse se dire qu'il possède l'âme d'une véritable nation.

C'est pourquoi, l'élargissement de notre autonomie législative, l'extension de nos libertés administratives, de notre émancipation canadienne n'apparaissent pas à tous comme un bienfait, pour le moment. Plusieurs se demandent si notre vie économique, notre évolution comme peuple de plus en plus libre, notre action indépendante qui se réalise très vite dans tous les domaines, dans notre politique intérieure et dans nos relations internationales, sont vraiment bien orientées, éclairées et dirigées par cet esprit de cohésion, ce sentiment de saine et inébranlable solidarité nationale qui constitue l'âme véritable d'une nation.

On ne peut trop souvent réfléchir sur ce grave sujet. Les critiques qui parlent aux Canadiens, à quelque race qu'ils appartiennent, remplissent un devoir important quand ils préchent la nécessité d'un sentiment national canadien chez nous.

Tout est là ! Le jour où tous les Canadiens seront unis en esprit et en vérité, par leur cœur et leur âme, et seront indissolublement attachés au sol canadien, à ses intérêts actuels et futurs, ce jour-là sera un jour heureux car il verra s'évanouir les difficultés les plus aiguës qui nous divisent et nous affaiblissent.

Pour être vraiment une grande nation il nous faut le souffle national.

Cela importe plus à notre vie que la prospérité matérielle.

Le peuple canadien est satisfait de son alliance avec la Grande-Bretagne, mais il aspire à devenir une nation libre dans l'Empire. Quelques-uns affirment même que le Canada est arrivé à un tel haut degré d'autonomie qu'on peut dire qu'il est souverain.

Hatons-nous, alors, de cultiver et de faire grandir parmi nous un esprit national digne d'un statut aussi élevé.

Au foyer, à l'école, dans la vie publique, dans la vie privée, au Parlement, dans toutes les tribunes, dans la presse, partout et toujours semons des idées canadiennes, formons une mentalité canadienne, façonnons l'âme canadienne.

Que vaud la liberté d'être un peuple si l'on ne possède pas une âme nationale ?

Que valent les meilleures lois, les plus belles institutions si ceux auxquelles elles sont destinées n'ont pas été moralement préparés à les pratiquer ?

D'où la nécessité de commencer l'éducation nationale dès l'école où l'enfant doit être éduqué dans un esprit canadien. Il convient pour cela qu'à travers son instruction locale on garde devant lui une fenêtre ouverte sur le Canada tout entier.

L'objectif des éducateurs doit être de préparer tous les jeunes Canadiens à remplir leurs devoirs futurs. L'enseignement moral et civique doit être au premier rang du programme scolaire.

Quand notre nouvelle génération aura donné plus d'ampleur au sentiment national, il nous sera plus facile de combattre et de vaincre les préjugés qui trop souvent nous dressent les uns contre les autres.

Nous envisagerons avec plus de largeur de vue les problèmes canadiens. Nous considérerons tout le Canada comme notre grande et unique patrie. Nous comprendrons mieux les droits de l'égalité et les devoirs de la fraternité.

La citoyenneté canadienne sera notre plus beau titre. Nous serons alors, en vérité, une nation, capable d'exercer judicieusement toutes les nobles fonctions que comporte ce titre.

UNE DEMANDE D'INDEMNITE DES SOVIETS

Shanghai, 9. — Le consul général soviétique a aujourd'hui transmis une note formelle à M. Tai-Chi, ministre des affaires étrangères du gouvernement de Nankin, exigeant une indemnité de la part des autorités du district international pour les dégâts causés à la propriété soviétique que lors de l'attaque des Russes blancs dimanche dernier.

La note exige aussi l'arrestation et la mise en accusation des chefs du mouvement et l'expulsion de certains Russes faisant partie de la police du district, qui sont accusés par les Soviétiques de connivence avec les Russes blancs dans cet attentat.

Quo-Tai-Chi a transmis ces demandes au consul général des Etats-Unis, M. Cunningham, ce dernier devant les remettre à son tour au corps diplomatique.

NANKIN PRELEVE D'AUTRES IMPOTS

Shanghai, 9. — Le ministre des finances du gouvernement nationaliste de Nankin a annoncé aujourd'hui le prélèvement d'un impôt de dix centimes par gallon sur les importations de gazoline. La date de la mise en vigueur de cet impôt n'a pas encore été annoncée, en attendant l'approbation du gouvernement de Nankin.

Cet avion est remené sur le rivage

Frédéricton, N. B., 9. — L'épave de l'hydravion qui a piqué une tête dans la rivière St-Jean aujourd'hui alors qu'il se rendait à d'Hallifax à Québec a été ramenée ce soir sur le rivage à une certaine distance du lieu de l'accident et l'on croit que les dégâts seront peu considérables. Le lieutenant Harrup et ses deux compagnons qui faisaient le voyage ont été légèrement blessés.

La machine qui tourna sans dessus dessous après avoir été précipitée dans la rivière est encore dans la même position, les saïles sont détachées, mais les instruments et les moteurs semblent en parfait ordre.

Les trois occupants n'ont éprouvé que de légères contusions et un choc nerveux mais ils seront remis d'ici une journée ou deux.

CET ELEVE AVOUE AVOIR MIS LE FEU QUATRE FOIS

Au séminaire de St-Hyacinthe. — Il s'ennuyait et il désirait avoir des vacances

AVEUX COMPLETS

Il passe la nuit dans une cellule du poste de police. — La cause est ajournée au 14

(Spéciale au "Canada")

Saint-Hyacinthe, 9. — Parce qu'il s'ennuyait et qu'il désirait de nouvelles vacances, Edmond Allard, 16 ans, élève du séminaire de Saint-Hyacinthe, entré au mois de septembre, a admis aux détectives, mardi après-midi, qu'il avait tenté de mettre le feu au collège jeudi et vendredi dernier.

Il a comparu, hier matin, à Saint-Hyacinthe, devant M. le juge Marin, sous l'accusation d'incendie, mais il n'a pas présenté de plaider. La Cour a ajourné la cause au 14 novembre courant et a ordonné, entre autres, l'examen mental du prisonnier.

L'arrestation du jeune homme a été le résultat de trois jours de recherches par M. Hubert McDonald, du bureau d'enquête de la "Canadian Fire Underwriters", de Montréal, sur les circonstances d'une série de légers commencements d'incendie qui s'étaient produits, jeudi, au collège. Rien n'était survenu, le vendredi.

LES FAITS

Les faits sont les suivants : Le premier octobre dernier, un incendie considérable éclata dans l'aile ouest du collège et causa des dommages estimés à \$180,000. Les réparations furent faites complètement et le 2 novembre, les élèves réintégrèrent leur Alma Mater. Durant le jeudi, 4 novembre, quatre commencements d'incendie étaient découverts.

Le premier était dans le mur d'un appartement; un trou avait été fait dans la muraille avec un canif et par l'ouverture, on avait introduit un paquet de corde auquel on avait mis le feu avec une allumette. Plus tard, le feu s'était déclaré dans une garde-robe des élèves. Puis, voilà qu'un incendie assez sérieux se déclarait dans la garde-robe où l'on dépose les costumes des élèves pour les séances. Et un quatrième incendie suivait au quatrième étage sur le plancher, alors qu'on trouvait du papier et des allumettes en feu.

C'est au cours des recherches que les pompiers de Saint-Hyacinthe découvrirent que les boyaux à incendie du quatrième étage avaient été coupés et rendus hors d'usage.

LES RECHERCHES

Convinçus qu'il y avait quelque chose dans le collège qui désirait mettre le feu, les autorités avertirent le bureau de Montréal de la Canadian Fire Underwriters et M. Hubert McDonald fut chargé de faire les recherches.

L'investigateur constata qu'il y avait un certain nombre d'élèves du collège qui n'étaient pas satisfaits et que durant la première partie du semestre, il y avait eu plusieurs désertions. Quelques-uns d'entre eux avaient été ramenés au collège, dont Allard. Précédant par élimination, M. McDonald vint à la conclusion que Allard devait être l'auteur des incendies constatés depuis le retour des élèves.

L'investigateur vint à Montréal durant une couple de jours et mardi dernier, il retourna à Saint-Hyacinthe avec le détective provincial Wilfrid Germain. Les deux détectives commencèrent à questionner Allard qui, à la fin, admit avoir été l'auteur des quatre incendies.

DES AVEUX

Dans sa déclaration, le garçon a dit qu'il s'ennuyait au collège, qu'il avait déserté et qu'il avait été ramené par sa sœur. Les gros incendies du mois d'octobre, lui donna l'idée d'aller de nouvelles vacances. Incidemment, les détectives sont convaincus que le jeune Allard n'a eu rien à faire avec cet incendie qu'ils attribuent à une cause accidentelle.

"Durant l'après-midi du 3 novembre", a dit le jeune homme, "j'ai pris mon canif et j'ai fait une ouverture dans le mur d'un appartement; j'ai rempli le trou avec de la corde et j'ai mis le feu. J'ai aussi coupé les boyaux à incendie placés sur le quatrième plancher dans cette partie de la bâtisse.

"Au cours de ce même après-midi, j'ai mis le feu à une garde-robe, le long du mur de cet appartement. Je suis allé dans la salle de récréation. Le soir, vers sept heures, j'ai mis le feu dans une grande garde-robe dans laquelle se trouvaient les costumes des acteurs et autres articles pour les séances.

"Le matin suivant, vendredi, j'ai mis le feu à un paquet de papier en dessous de mon lit."

Les investigateurs ont trouvé plusieurs pièces à conviction et Allard a remis le couteau avec lequel, a-t-il dit, il a percé un trou dans un mur. Il a aussi les allumettes qu'il avait en sa possession.

Les détectives font ressortir le fait que les déprédations du jeune homme ont mis la vie de 460 élèves en danger, sans parler de celles des 45 professeurs et des employés du Séminaire.

L'enquête démontre encore, a-t-on dit, que le collègue, afin de pouvoir absenter, se disait malade et demandait à se rendre à l'infirmerie. Dans le soir, le red-de-chaussée, au pied de l'escalier, une ouverture avait été faite d'où n'importe qui pouvait être vu, s'il n'y avait pas d'obstacle.

Après avoir entendu la déclaration du jeune homme, les détectives le conduisirent au poste de police de Saint-Hyacinthe où il fut placé dans une cellule pour la nuit et, hier matin, il comparait au Cour.

QUATRE CENTS MINEURS ARRIVENT A BRISTOL

"L'armée des mineurs" fait son entrée dans la ville. — Réception tapageuse

DEPART AUJOURD'HUI

Les mineurs continueront leur marche sur Londres. — Le drapeau rouge

(Cable de la Presse Associée)

Bristol, Angleterre, 9. — Une petite armée de 400 mineurs qui se rend à Londres pour y rencontrer les parlementaires, est arrivée ici tard cet après-midi et le thé leur a été servi dès leur arrivée.

Les mineurs furent accueillis par de jolies filles de Bristol qui ne se firent pas prier pour danser avec les plus jeunes de l'expédition. Quelques-uns des plus âgés, pour qui le voyage à Londres, est un pèlerinage sérieux, voire même tragique, étaient déjà fatigués et avaient les pieds endoloris après leur première journée de marche. Ils ont deux cents milles à couvrir. Dans l'après-midi, ils durent cependant prendre le train pour passer dans le tunnel Severn, ce qui leur évitait une marche de soixante milles pour contourner le canal de Bristol.

Un comité de bienvenue arborait des drapeaux rouges alla saluer les mineurs lors de leur arrivée à Bristol aujourd'hui. La procession défila dans les rues bondées de spectateurs jusqu'aux quartiers généraux du parti travailliste où les mineurs dormirent ce soir, s'apprêtant à repartir pour Londres demain.

L'un des mineurs arriva pieds nus ses lourdes chaussures pendus au cou.

"J'aime mieux cela ainsi", cria-t-il à un homme qui lui demandait pourquoi il avait attaché ses chaussures à son cou.

Après que le thé leur eût été servi, un repas chaud leur fut offert. La cuisine était sous la direction d'un amputé, vétérinaire de la grande guerre, qui combattit en France.

Ce soir, les excursionnistes étaient les hôtes du colonel Harry Day, député travailliste, dans un théâtre local.

Des lits avaient été mis à la disposition des mineurs par le conseil de district des mineurs du comté de Rhodda, qui appuie A. J. Cook, secrétaire de la Fédération des Mineurs, organisateur de cette marche sur Londres, malgré la désapprobation de la Fédération, qui y voit une manifestation communiste.

Outre une cuisine ambulante, les mineurs ont un camion rempli de provisions de toutes sortes et une ambulance avec ambulanciers afin de soigner les malades.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL AIDERA AUX PROVINCES

Il y est bien disposé, moyennant, toutefois, l'approbation du Parlement

BESOIN D'ECONOMIE

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, Ont., 9. — Au cours du débat sur la question des subsides fédéraux aux provinces, cet après-midi, l'hon. J. A. Robb, ministre des Finances, a déclaré que le gouvernement fédéral était disposé à venir en aide aux provinces, en tant qu'il pourrait justifier cette attitude devant le Parlement.

L'hon. C. A. Dunning, ministre des Chemins de fer, et l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, soutinrent aussi les vues du gouvernement fédéral. M. Dunning traita aussi de la question des chemins de fer provinciaux, que leurs propriétaires désiraient voir s'amalgamer avec les Chemins de fer Nationaux canadiens, tandis que M. Lapointe aborda la question des droits respectifs du Dominion et des provinces.

Le ministre des Finances lança un avertissement.

Il nous faut pratiquer l'économie, déclara M. Robb si nous désirons que la position enviable du Canada soit sauvegardée. Le devoir du gouvernement fédéral consiste à prêcher d'exemple dans le domaine des économies et comme question de fait, la dette nationale du Canada a été réduite d'une somme de \$165,000,000 depuis 1923. D'un autre côté, les dettes provinciales se sont accrues. M. Robb insista sur les obligations onéreuses assumées par le Canada avec la guerre et les échéances que le Dominion devait rencontrer de temps à autre.

"Cette année", dit M. Robb, "le Canada peut se compter heureux de liquider plus de la moitié de ses échéances se montant à cent millions de dollars, de réduire la dette de guerre et l'intérêt accru." Il dit que le Canada devait continuer cette politique.

M. Dunning fit allusion à un discours du premier ministre Brownlee de l'Alberta, dans lequel ce dernier parlait du fardeau que cette province devait assumer avec les trois chemins de fer qu'elle avait construits. L'Alberta n'est pas la seule province qui désirerait voir ses chemins de fer amalgamés avec les Chemins de fer Nationaux. Il n'y a pas moins de douze chemins de fer au Canada qui ont soumis des demandes de ce genre. Il ajouta cependant que le gouvernement fédéral était disposé à conclure un arrangement qui serait à l'avantage mutuel de toutes les provinces.

M. Lapointe assura la conférence

OTTAWA LEGIFERERA SUR LES LOIS DES LIQUEURS

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, Ont., 9. — L'honorable W. D. Euler, ministre du Revenu National, a laissé entendre à la conférence interprovinciale ce soir que le gouvernement soumettrait une législation lors de la prochaine session de Parlement, laquelle contribuerait à la mise en vigueur de diverses lois des liqueurs existant dans certaines provinces.

La réduction des droits d'accise sur les liqueurs afin de combattre la contrebande fut au nombre des questions débattues.

CREATION D'UNE LIGNE AERIEENNE FRANCE-ARGENTINE

Ce sera un fait accompli en 1928. — Les députés français votent des subsides

120,000,000 DE FRANCS

L'exploit de Costes et Lebriz porte ses fruits. — Première ligne transatlantique

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 9. — Un service régulier de transport aérien des courriers sera inauguré l'an prochain entre la France et l'Amérique du Sud.

L'appui financier pour ce projet que le gouvernement français caressait depuis longtemps, a été assuré cet après-midi, alors que le comité des Finances de la Chambre des Députés a voté une somme de 120,000,000 francs à titre de subside à la Compagnie Latécoère, qui depuis quelque temps, détenait le contrat des lignes aériennes établies entre la France et ses colonies d'Afrique.

Après la récente envolée de Dieudonné Costes et Joseph Lebriz de Paris à Buenos-Ayres en six étapes, dont l'une au-dessus de l'Atlantique Sud sans escale, cette compagnie a conclu un contrat avec le gouvernement argentin pour le transport aérien des courriers. Le gouvernement chilien est aussi partie à ce contrat, les courriers à destination du Chili devant être transportés par chemin de fer jusqu'à ce pays.

La compagnie se propose aussi d'obtenir des contrats d'autres pays de l'Amérique du Sud.

Les subsides votés aujourd'hui seront disponibles en 1928. L'on espère que si cette expérience obtient le succès anticipé des fonds suffisants seront de nouveaux votes pour lui permettre de subsister. Les Français seront ainsi les premiers à avoir inauguré un service régulier de courriers aériens entre l'ancien et le nouveau continent.

Bien que les avions se guideront sur la route tracée par les pionniers de l'heure, Costes et Lebriz, tout d'abord, les machines ne tenteront pas la traversée de l'Atlantique sans escale. Le service sera fait partiellement par avion et partiellement par navire, en se prévalant des conditions de sécurité offertes par les îles sur le parcours.

La création d'une ligne aérienne commerciale entre la France et l'Amérique du sud avait été fortement recommandée par le ministre du Commerce, M. Maurice Bokanowski, qui croit que l'expansion de l'aviation civile est d'une importance vitale pour les intérêts de la France. Le 3 octobre dernier, M. Bokanowski déclara au Comité des Finances de la Chambre des Députés, qu'une ligne aérienne commerciale serait prochainement inaugurée entre Toulouse, France, Dakar, Sénégal et Buenos-Ayres.

L'heureuse envolée récemment terminée par les aviateurs français Dieudonné Costes et Joseph Lebriz, de Paris à Buenos-Ayres fut entreprise principalement afin de prouver la possibilité de communications aériennes entre la France et l'Amérique du Sud, tout d'abord pour le transport des courriers. Les aviateurs français, qui franchirent cette distance de plus de 6,000 milles en 19 jours transportaient des courriers et la nouvelle de cet exploit fut accueillie avec enthousiasme à Paris.

COSTES ET LEBRIZ SONT MALADES

Buenos-Ayres, 9. — Les aviateurs français Dieudonné Costes et Joseph Lebriz, qui effectuèrent récemment une envolée au-dessus de l'Atlantique Sud, souffrent d'influenza. Ils ont atteint Buenos-Ayres le 20 octobre, ayant quitté Paris le 10 octobre. Ils se sont reposés à Buenos-Ayres depuis et ont été les héros à des réceptions données à leur honneur. Leurs projets futurs n'ont pas encore été dévoilés.

Ils ne laissent qu'un sou à la banque

(Dépêche de la Presse Associée)

Bangs, Texas, 9. — Quatre bandits qui ont exécuté un vol à main armée à la First State Bank ici aujourd'hui n'ont laissé qu'un seul sou.

Les employés de la banque estimèrent que le butin emporté est d'environ \$8,000. Les bandits s'enfuirent après avoir enfermé les quatre employés de la banque et trois clients dans la voûte.

que le gouvernement fédéral ne devrait pas susciter de conflit relatif à la juridiction respective des pouvoirs fédéral et provinciaux. Il ajouta que l'on ne pouvait éviter de conflits, mais qu'ils pouvaient se régler par voie de compromis.

DES MENACES QUE FIT BRATIANO A FERDINAND EN 1921

Il menaça Ferdinand de proclamer la république. — Pouvoirs absolus

SENSATION A LA CHAMBRE

Le premier ministre prend des mesures sévères contre les fauteurs de troubles

(Cable de la Presse Associée)

Bucarest, Roumanie, 9. — L'ex-premier ministre Averescu a déclaré au Parlement, aujourd'hui, que le roi Ferdinand lui avait confié en 1921 que M. Bratiano, maintenant premier ministre de Roumanie, avait menacé de proclamer une république si les rênes du pouvoir ne lui étaient pas remises.

Cette déclaration, venant après la mise en vigueur de la censure que d'aucuns journaux considéraient comme préparant les voies à l'établissement d'une dictature par le premier ministre Bratiano, a causé toute une sensation au Parlement.

Suivant les clauses d'un projet de loi soumis à la régence cet après-midi, par le premier ministre, les mesures les plus sévères seront prises contre tous ceux qui tenteront d'apporter des modifications au régime monarchique actuel, menaceront la sécurité de l'Etat ou complèteront pour changer le mode actuel d'administration.

La pénalité imposée pour de telles offenses sera de six mois à deux ans de prison.

La censure la plus sévère ayant déjà été mise en vigueur, le premier ministre Bratiano a soumis à la régence un projet comportant des mesures sévères contre toutes personnes qui tenteront de modifier les conditions présentes en Roumanie.

Cette mesure a été proposée à la veille du procès de M. Manulescu, ex-sous-ministre des Finances, accusé de participation dans un complot devant faciliter l'accès du trône de Roumanie à l'ex-héritier présumé Carol. Ce projet est sans doute la mesure que prévoyaient les journaux oppositionalistes hier quand ils insinuaient qu'une dictature était imminente.

Entre autres mesures qui pourraient être prises en vertu de ce projet de loi, il y aurait la censure ou suppression des journaux ou autres publications des assemblées publiques seraient prohibées et la liberté individuelle serait suspendue.

Le journal "Lupta" dit aujourd'hui que ces mesures sont déjà en vigueur mais que leur application se fera encore plus sentir.

RUDE COUP A L'AUTO YANKEE EN ALLEMAGNE

Cinq usines américaines d'assemblage devront fermer leurs portes avec le nouveau taux

HAUSSE DU TARIF

(Cable de la Presse Associée)

Berlin, 9. — Plusieurs fabricants américains d'automobiles ayant des usines d'assemblage en Allemagne, seront probablement forcés de fermer les portes de leurs établissements, si la roumaine que le gouvernement allemand se propose de hausser les droits d'importation sur parties d'automobiles expédiées ici pour assemblage, à quelque fondement.

Jusqu'ici, les parties d'automobile ont été sujettes à un taux moyen de 2 à 20 marks (le mark est coté à environ 24 centimes) et l'on se propose de l'élever à 150 marks.

Les représentants de compagnies américaines qui ont des usines d'assemblage en Allemagne ont déclaré que ce taux rendrait leurs opérations impossibles et qu'il aurait pour effet de les chasser d'Allemagne.

Cinq compagnies américaines manufacturières d'automobiles et employant environ 2,500 ouvriers allemands seront affectées par l'imposition du nouveau tarif. Leurs dépenses annuelles en Allemagne pour publicité, location, impôts, matériaux allemands et outillage se chiffrent à environ \$12,000,000. Deux compagnies françaises et une anglaise seraient aussi directement affectées, bien que le capital des cinq usines américaines d'assemblage soit de beaucoup plus considérable.

Un paquebot frappe un frétier, à New-York

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 9. — Le paquebot français "De Grasse", en route pour l'Europe, est allé frapper le frétier "Pequonock", de la New England Steamship Co., de New London, Conn., aujourd'hui, a pratiqué une ouverture béante dans la proue du navire et endommagé le quai où le frétier était amarré. Personne ne fut blessé et le navire continua sa route vers la mer.

Peu après avoir quitté son quai, le "De Grasse", emporté par la violence du courant, se dirigea droit vers le quai. Il y avait un léger brouillard dans le temps.

La proue du "De Grasse", après avoir frappé le "Pequonock", alla ensuite se jeter sur le quai du frétier, entraînant des vitres et causant d'autres dégâts.

LA CITE FERA UN EMPRUNT DE \$5,100,000.

Ce montant est pour divers travaux et des améliorations locales

DES SOUMISSIONS

Le comité exécutif a décidé d'en demander, à sa réunion d'hier

La ville de Montréal effectuera d'ici à quelques jours un emprunt au montant de \$5,100,000 pour divers travaux et des améliorations locales. C'est ce qui permet de prévoir une décision prise hier après-midi par le comité exécutif de demander des soumissions pour ce montant. Une partie de l'emprunt, soit \$2,100,000, sera remboursable en quarante ans, et l'autre partie \$3,000,000, remboursable en vingt ans. Les obligations sont offertes au taux de 4-1/2 pour cent dans les deux cas.

L'emprunt à quarante ans est ainsi réparti : \$300,000 pour l'extension du système de conduits souterrains, \$500,000 pour l'agrandissement de l'aqueduc, \$200,000 pour le système de conduits souterrains pour les fils d'éclairage municipal et du service d'alarme des incendies, et \$600,000 pour des travaux permanents.

L'autre emprunt, au montant de \$3,000,000 à vingt ans, est pour des améliorations locales.

Les soumissions sont demandées aujourd'hui même et elles seront reçues au bureau du trésorier de la cité jusqu'à deux heures de l'après-midi, lundi, le 14 novembre prochain. A cette heure-là, les soumissions seront ouvertes à la réunion publique du comité exécutif, dans sa salle de délibérations.

Les obligations offertes sont les suivantes :

\$2,100,000, 5-1/2 pour cent, obligations avec fonds d'amortissement, datées du 1er décembre 1927, échéant le 1er décembre 1967, divers règlements.

\$3,000,000, 5-1/2 pour cent, obligations pour améliorations locales datées du 1er décembre 1927, échéant le 1er décembre 1947.

Le capital et les intérêts sont payables au bureau du trésorier, Montréal, ou à l'Agence de la Banque de Montréal, New-York.

Le montant de la soumission et l'intérêt accru sont payables en fonds canadiens à Montréal. La livraison des obligations sera faite à l'hôtel de ville, ou à l'Agence de la Banque de Montréal, au choix de la cité.

Le chèque de dépôt requis devra être au montant de \$51,000. Aucun intérêt ne sera payé sur ce chèque, à l'exception de celui de l'acheteur des obligations.

Les obligations seront livrées aussitôt imprimées après le 1er décembre. Des certificats intérimaires seront émis si nécessaires.

Pour plus de renseignements, les soumissionnaires pourront s'adresser au trésorier de la cité, Hôtel de Ville.

QU'ON SE HATE DE SE PROCURER SES BILLETS

Pour le banquet populaire organisé en l'honneur de M. L. Dugas, M.P.P.

JUSQU'AU 12

(Spéciale au "Canada")

Joliette, 8. — La manifestation sans précédent dans les annales du district, dont M. Lucien Dugas, avocat, M. P. P., sera l'objet, le jeudi soir, 24 novembre prochain, soulève tellement d'enthousiasme que les organisateurs sont assésés par des demandes de cartes et d'information. Aussi les billets étaient-ils en vente que depuis quelques jours qu'ils ont été obligés, afin de ne pas être trop pris à l'improviste, d'en clore la vente samedi soir prochain le 12.

Cette manifestation est à l'occasion de la brillante victoire du plus jeune député élu à l'Assemblée législative, lors des dernières élections provinciales. Elle sera marquée par un superbe banquet et une joyeuse soirée au cours de laquelle des orateurs distingués adresseront la parole.

L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province rehaussera la fête par sa présence et ses collègues les honorables J.-L. Person, ministre de la Voirie, J. E. Caron, ministre de l'Agriculture et A. Gailpeult, l'accompagnent.

On compte aussi sur la présence de l'honorable Athanase David, secrétaire provincial et de plusieurs autres députés.

On nous informe aujourd'hui que les billets sont maintenant en vente chez l'avocat Alexandre Rivest, 23 rue Mansuète ou au magasin Desrosiers et Wodon, Place Lavallée.

M. Clovis Marchand, le folkloriste canadien sera probablement présent au banquet et fera entendre quelques-unes des chansons les plus goûtées de son répertoire.

Désastres maritimes

Vigo, Espagne, 9. — Huit pêcheurs se noyèrent lorsque le vapeur "Vallier Ocho" est allé s'échouer sur l'île de Cies dans la baie de Vigo, au cours de la tempête d'hier. Un autre navire, le "Joquinta Villota" a sombré.

KANGAROO EST VAINQUEUR DU STEEPLECHASE

Il a battu War Fain et Main-
tonian, hier, à la piste
Pimlico

RESULTATS DE LATONIA

Baltimore, Md., 9 — Kangaroo, appartenant à l'écurie Trueman, a gagné le Steeplechase de cet après-midi à Pimlico. La course ouverte aux sauteurs de la division de trois ans et plus réunissait huit partants et War Fain a fini deuxième tandis que Main-tonian a décroché le troisième argent. Le vainqueur a payé \$9.50 pour la mise habituelle.

Un handicap, disputé en trois divisions, a suscité beaucoup d'intérêt et un favori Fine Champagne l'emporte tandis que dans les deux autres épreuves des négliers sont sortis victorieux. Ceux-ci furent Aucilla et Backrop.

Dans la division de deux ans, Victoriano a remporté sa deuxième victoire consécutive de la réunion, battant Knapsack et Sea Hip, les deux autres partants, qui ont fini dans l'ordre mentionné.

Résultats des courses de cet après-midi :

Première course, 2 milles. — 1er Kangaroo, 15.5; 2e, War Fain, 15.5; 3e, Main-tonian, 15.5; 4e, Backrop, 15.5; 5e, Aucilla, 15.5; 6e, Sea Hip, 15.5; 7e, Knapsack, 15.5; 8e, Victoriano, 15.5; 9e, Fine Champagne, 15.5; 10e, Latonia, 15.5.

Deuxième course, 6 furlongs. — 1er Aucilla, 11.5; 2e, Backrop, 11.5; 3e, Sea Hip, 11.5; 4e, Knapsack, 11.5; 5e, Victoriano, 11.5; 6e, Fine Champagne, 11.5; 7e, Latonia, 11.5; 8e, War Fain, 11.5; 9e, Main-tonian, 11.5; 10e, Kangaroo, 11.5.

Troisième course, 1 mille et 70 verges. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Quatrième course, 1-1/2 mille. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Sixième course, 6 furlongs. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Septième course, 1 mille et 70 verges. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Huitième course, 1 mille et 70 verges. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Neuvième course, 1 mille et 70 verges. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Dixième course, 1 mille et 70 verges. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Onzeième course, 1 mille et 70 verges. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Douzième course, 1 mille et 70 verges. — 1er Aucilla, 10.5; 2e, Backrop, 10.5; 3e, Sea Hip, 10.5; 4e, Knapsack, 10.5; 5e, Victoriano, 10.5; 6e, Fine Champagne, 10.5; 7e, Latonia, 10.5; 8e, War Fain, 10.5; 9e, Main-tonian, 10.5; 10e, Kangaroo, 10.5.

Les inscriptions à PIMLICO

Voici la liste des inscriptions aux courses de jeudi après-midi :

Première course, 6 furlongs. — The Diver 108, Julie H. 112, Manuscript 108, Congress 115, Pretense 105, Sun Meddler 118, Modification 112, Water Lad 118, Wellet 115, Fairy Girl 115, Catapult 112, Hildreth 112, Charles H. 115.

Deuxième course, 1 mille 70 verges. — Miss Grier 112, Memory 108, Finisterre 108, Crumpler 108, Hoes How 108, Rm 120, King Lehn 108, Moonvener Claire 100, Golden Hawk 120, Ambition 117, Frances J. 112, Honest John 115, Rounder 115, Bayou 117, Palouse 112.

Troisième course, 6 furlongs. — Celebration 109, Friars Hope 108, Age of Reason 118, Bye and Bye 115, Bigot 108, Ederle 108, Paulina 115, Tara Hall 112, Paragraph 112, Inquisitor 118, Sister Ship 109, Hot Toddy 115.

Quatrième course, 1 mille 70 verges. — Fred A. 102, Canter 114, Black Panther 110, bJock 112, Greener 103, Wherry 119, Adios 106, Tip Top 102, bPrince of Wales 115, Gaffman 119, aDiplas 118, cPeter Peter 102, bWar Eagle 100.

Cinquième course, 6 furlongs. — What! I Do 115, Silver Song 105, Dignus 106, La Palina 111, Golden Fair 90, Patricia J. 110, Gilder 112.

Sixième course, 1 mille 70 verges. — Marylander 105, Houston 113, Dimple Dunkie 110, Royal Charge 108, All Blue 110, Jack of Clubs 110, Signola 105, Athel 110, Commissioner Hanan 110, Rongette 105, Frank Andrew 111, Golden Volt 110, Forelark 105, Lady Inver 107, Purple Pirate 113.

Septième course, 1-1/2 mille. — Sandpiper 109, Meister 100, Lanoll 119, High Heart 102, Forest Lore 109, Lucky Beggar 105, Frank Forgarty 114, Euphrates 120, First Edition 102, Hot Polloi 111, Fretwell 122, Parmachenee Belle 111, The Roll Call 119, Speedy Prince 112, Missionary 119.

A Latonia

Latonia, Ky., 9 — Résultats des courses de cet après-midi au Kentucky Jockey Club :

Première course, 6 furlongs : 1, Howard Lee, 106; Philip, 13.40; 2, 40; 3, 40; 4, 40; 5, 40; 6, 40; 7, 40; 8, 40; 9, 40; 10, 40.

COMMENT LA LUTTE S'EST DEROULEE DANS LA NATIONALE

Quatre clubs ont été en tête
dans le courant de la
saison

UN A JOUE POUR 3 CLUBS

Tony Kaufman a lutté sur
trois équipes différen-
tes

St-Louis, 9. — Le critique Ernest J. Lanigan passe en revue dans "Sporting News" les principaux événements de la saison du baseball 1927, dans la Ligue Nationale. Joe Bush, le nouveau venant des Pirates, a imité l'exemple de Rogers Hornsby, des Cardinals, en 1926, en remportant le championnat au cours de sa première saison comme gérant. Durant l'été, cinq clubs ont occupé la première position dans le classement des équipes. Les Pirates ont mené seuls pendant 97 jours, les Cubs durant 46 jours, les Giants durant 14 et les Cardinals pendant neuf jours. Les Robins ont partagé la première place avec les Cubs, les Giants et les Pirates, le 12 avril.

Les huit clubs du circuit ont aligné 257 joueurs contre 228 l'année précédente. Les Giants en ont fait jouer 48 et les Reds 29.

Un joueur, Tony Kaufman, a porté les couleurs de trois clubs, soit les Cubs, les Phillies et les Cardinals. Les autres équipes qui ont changé de camp sont Joe Bu. Larry Benton, Hal Carlson, Jim Cooney, Wayland Dean, Ed Farrell, Kent Greenfield, Bob McGraw, Hugh McQuinn, Leslie Mann, Arthur Neff, Norman Pitt, Don Songer, Herb Thomas et Jim Taylor.

Le nombre des joueurs alignés par chaque club s'établit comme suit :

New-York, 48; Boston, 36; Chicago, Philadelphie et St-Louis, 31; Cincinnati, 29. On trouva ci-dessous le nombre des parties gagnées et perdues par chaque club pour chacun des mois de l'été :

PITTSBURG	G.	P.	PC
Mai	18	6	750
Septembre	22	9	710
Avril	8	6	571
Juillet	18	14	563
Octobre	14	12	538
Avril	13	12	520
Octobre	1	1	500
	94	60	610

ST-LOUIS	G.	P.	PC
Octobre	1	0	1000
Septembre	22	11	667
Avril	17	9	654
Avril	9	5	643
Avril	14	8	636
Avril	13	11	542
Avril	16	17	485
	92	62	601

NEW-YORK	G.	P.	PC
Octobre	2	0	1000
Avril	16	5	762
Avril	11	4	733
Septembre	20	10	667
Avril	21	14	609
Avril	11	13	458
Avril	11	16	407
	92	62	597

CHICAGO	G.	P.	PC
Avril	17	10	630
Avril	18	12	600
Avril	15	10	600
Avril	16	11	593
Avril	7	7	500
Septembre	12	17	414
Octobre	6	1	600
	85	68	556

CINCINNATI	G.	P.	PC
Avril	19	11	633
Septembre	19	11	633
Avril	13	13	500
Octobre	1	1	500
Avril	11	12	478
Avril	5	11	312
Avril	7	19	269
	75	78	430

BROOKLYN	G.	P.	PC
Mai	17	11	607
Octobre	1	1	500
Avril	10	12	455
Septembre	11	17	387
Avril	12	19	387
Avril	10	16	385
Avril	4	12	250
	65	88	425

BOSTON	G.	P.	PC
Octobre	2	1	667
Avril	15	14	517
Avril	9	9	471
Avril	11	13	458
Avril	12	22	353
Avril	5	11	312
Septembre	7	24	226
	60	94	390

PHILADELPHIE	G.	P.	PC
Avril	9	4	571
Mai	12	19	387
Avril	9	16	387
Septembre	6	20	231
Avril	7	25	219
Octobre	0	3	000
	51	103	331

LA DERNIERE PARTIE DU CLUB MCGILL

Les étudiants anglais vont fi-
nir leur saison, samedi,
à Kingston

Le club de rugby McGill termine sa saison samedi soir à Kingston, dans la partie qui décidera du titre de champion de l'Union universitaire. Même si le McGill gagne la partie de samedi, sa saison se terminera ce jour-là. A deux exceptions près, les joueurs ont déclaré qu'ils ne veulent pas prendre part aux joues pour le titre de champion du Canada. La dernière partie de McGill en 1927, sera donc jouée samedi.

Le club partira vendredi soir afin d'être prêt à disputer samedi. Le club a obtenu 650 billets du Queen's pour ses partisans et tous ont été enlevés en moins d'une heure.

Le McGill aura donc des amis enthousiastes pour l'encourager dans sa dernière partie.

DEUX JOUEURS DU CLUB PITTSBURG ONT ETE BLESSES

Charley Langlois et Duke
McCurry doivent rester
inactifs

DANS LA NATIONALE

Le personnel des arbitres
est maintenant com-
plet

Pittsburg, 9. — Deux joueurs du club Pittsburg, de la Ligue de hockey Nationale sont sur la liste de l'hôpital et il est peu probable qu'ils soient capables de pratiquer avant samedi prochain. Ceux-ci sont Charley Langlois, qui s'est fait mal au genou, et Duke McCurry, un substitut de la ligne d'attaque, qui souffre de furoncles aux doigts.

Pittsburg se prépare activement à l'ouverture de la Ligue Nationale. Il doit ouvrir sa saison mardi soir prochain à Detroit.

LES ACTIVITES

Le personnel des arbitres de la Ligue de hockey Nationale est pratiquement complet. Après l'addition de Louis Berlinguette sur la liste du président Calder et la possibilité de voir Mickey Ion, une étoile de l'ouest canadien, entrer en lice dans le comité des arbitres, la N. H. L. aura un imposant "staff" d'officiels pour la prochaine saison. Des arbitres de l'hiver dernier, W. P. "Bill" Hughes" disparaît. Il est entré en affaires avec son frère et ne peut continuer d'arbitrer. Voici la liste des arbitres acceptés à date par le président Calder :

Arbitre en chef : Cooper Smeaton, Billy Bell, Dave Ritchie et George Mallinson, de Montréal; Bill O'Hara et Dr O'Leary, d'Ottawa; Lou Marsh, Bobby Hewitson, Dr Jerry Laflamme, Mike Rodden et Alex. Romeril, de Toronto; Louis Berlinguette, Mattawa, Ont., et Eddie Enright, Boston.

GARDINER POURRA JOUER

Washington, 9. — Chuck Gardiner, étoile de hockey de Winnipeg, pourra pénétrer aux États-Unis. Son admission a été télégraphiée hier par le département de l'Immigration. Gardiner pourra jouer cette saison pour les Black Hawks de la N. H. L.

Gardiner a essayé hier, mais vainement de pénétrer aux États-Unis. Son nom était sur la liste de ceux que l'Immigration Board de Review devait étudier. Le commissaire, Harry Hull a étudié le cas aujourd'hui avec le Board of Review et il a été démontré que Gardiner n'a pas essayé de pénétrer aux États-Unis illégalement. Gardiner devra fournir un cautionnement pour aller jouer pour la saison pour le Chicago. On considérera plus tard son admission permanente aux États-Unis.

PUISSANTE EQUIPE

Boston, 9. — L'ouverture de la Ligue de hockey Nationale se fera dans six jours et les chances du Boston de remporter le championnat de cette organisation sont aussi brillantes que l'an dernier, alors qu'il a fait face à l'Ottawa dans la série finale pour le titre de champion.

Lorsque le Boston embarquera sur la glace locale mardi prochain contre les Black Hawks, de Chicago, il aura la même équipe que l'an dernier, qui a livré une lutte gigantesque à l'Ottawa, à l'exception de deux vétérans qui seront remplacés par de jeunes recrues.

Sprague Cleghorn, le vétéran a été encore cette année capitaine du club. Il est aussi l'assistant du gérant Art Ross comme entraîneur. Eddie Shore, Percy Galbraith, Frank Frederickson, Jim Herberts, Lionel Hitchman, Harry Oliver, et Hal Winkler seront les vétérans qu'on verra de nouveau à l'œuvre cette saison. Deux substituts de l'an dernier seront absents lors de l'ouverture de la saison. Ce sont Billy Coutu, qui a été banni pour la vie de la Ligue de hockey Nationale par le président Frank Calder pour avoir attaqué l'arbitre Laflamme lors de la série pour la coupe Stanley, et Red Stuart, qui a été vendu au Minneapolis.

Comme substituts, le Boston aura Fred Gordon et Harry Connor, deux autres vétérans, qui joueront sur la défensive Lolo Couture et Martin Lauder, deux centres. Clapper est bien connu ici ayant déjà joué pour les Tigers de Boston.

IL RESTE A TORONTO

Toronto, 9. — Le Maple Leaf est retourné à l'entraînement hier après un repos de deux jours et a eu une bonne pratique à l'Arena Garden. Connie Smythe, le gérant a cédé trois de ses nouvelles recrues au Ravina de la Ligue Canadienne Professionnelle. Ce sont : Joe Primeau, Lloyd Gross et Art Smith. Le gérant Smythe a aussi déclaré qu'il a fait signer un contrat à Art Duncan, qui a pratiqué hier avec le club. Duncan a montré qu'il sera une puissante acquisition pour le Maple Leaf. Avec Day, Ramsay et Duncan, le Toronto possèdera cette saison une solide défense. Le plus, McCaffrey peut aussi bien jouer sur la défense que sur les avant.

BEAU TRAVAIL

M. J. Alex Moore, du bureau de M. L. Cattarino, Dandurand et Le-tourneau vient de publier le calendrier du club de hockey Canadien, qui est orné des portraits des officiels et des joueurs du Bleu Blanc Rouge ainsi que des trois coupes qu'il détient, donne la liste complète des parties pour la prochaine saison. En plus, chaque partie dite partie dite partie du Canadien est indiquée sur la liste.

Le club de hockey Delorimier, de la Ligue Junior de Montréal jouera demain soir, 11 novembre, à 10 heures à l'Arena Mont-Royal, contre le Canadien de la Ligue du Parc Lafontaine.

Cette partie n'a aucun rapport avec la Ligue.

Le Delorimier invite tous les partisans de la Ligue à aller l'encourager à la victoire.

Le Delorimier aura des joueurs nouveaux sur son alignement.

Lundi soir, 14 novembre, à 8 heures à l'Arena Mont-Royal, le Delorimier jouera contre le St-Joseph de la Ligue de Hockey Junior de Montréal.

L'OUVERTURE DE LA LIGUE DES C. DE COLOMB

Les quilleurs des conseils lo-
caux seront à l'oeuvre
dimanche

CEDULE COMPLETE

Trois séries sont cédulées
pour la première
matinée

La Ligue de quilles des Chevaliers de Colomb fera dimanche prochain l'inauguration de ses séries 1927-28 alors que les équipes du district de Montréal se disputent la victoire pour la première fois tandis que le dimanche suivant, les clubs du district de Québec feront à leur tour l'ouverture des séries de championnat. Comme nous l'avons déjà annoncé, les champions des deux sections se rencontreront à la fin de la saison pour décider du championnat de la province de Québec et pour la possession de la coupe offerte par M. Cyrille Duquette, sportsman de la Ville Capitale.

La première partie de détail aura lieu sur les allées du club vainqueur de la section de Montréal et la partie finale sera disputée aux allées des champions du district de Québec. Le total des points dans les deux parties décidera du titre.

Voici le calendrier des joues pour les deux sections.

DISTRICT DE MONTRÉAL

Dimanche, 13 novembre. — Saint-Jean à Lachine; Saint-Lambert à Maisonneuve; Montréal à Lafontaine.

Mardi, 16 novembre. — Lafontaine à Lachine.

Dimanche, 20 novembre. — Montréal à Maisonneuve; Saint-Jean à Saint-Lambert.

Mardi, 23 novembre. — Maisonneuve à Lachine; Saint-Lambert à Lafontaine.

Dimanche, 27 novembre. — Lachine à Montréal; Lafontaine à Saint-Jean; Maisonneuve à Saint-Lambert.

Mardi, 30 novembre. — Maisonneuve à Lafontaine; Saint-Lambert à Montréal.

Dimanche, 4 décembre. — Saint-Jean à Maisonneuve; Montréal à Saint-Lambert.

Mardi, 7 décembre. — Montréal à Lachine.

Dimanche, 11 décembre. — Saint-Jean à Lafontaine; Lachine à Maisonneuve.

Dimanche, 18 décembre. — Lafontaine à Montréal; Lachine à Saint-Lambert; Maisonneuve à Saint-Jean.

Dimanche, 8 janvier. — Saint-Jean à Montréal; Lafontaine à Maisonneuve.

Mardi, 11 janvier. — Lachine à Lafontaine.

Dimanche, 15 janvier. — Lafontaine à Saint-Lambert; Lachine à Saint-Jean; Montréal à Saint-Jean.

Dimanche, 22 janvier. — Maisonneuve à Montréal; Saint-Lambert à Saint-Jean.

DISTRICT DE QUÉBEC

Dimanche, 20 novembre. — Grand-Mère à Lévis; Grand-Mère à Québec.

Samedi, 26 novembre. — Shawinigan Falls à Québec.

Dimanche, 27 novembre. — Shawinigan Falls à Lévis.

Dimanche, 4 décembre. — Québec à Lévis; Grand-Mère à Shawinigan Falls.

Dimanche, 11 décembre. — Lévis à Québec; Shawinigan Falls à Grand-Mère.

Samedi, 14 janvier. — Québec à Grand-Mère.

Dimanche, 15 janvier. — Québec à Shawinigan Falls.

Samedi, 21 janvier. — Lévis à Shawinigan Falls.

PROCHAIN TOURNOI D'AMATEURS A LA PALESTRE DU NAT'L

Les jeunes auront leur chan-
ce à la prochaine sé-
ance de boxe

LES QUEBECOIS SE RAPPORTERONT LUNDI PROCHAIN

Québec, 9. — Le club Québec, de la Ligue Canado-Américaine, a annoncé à ses joueurs qu'ils devront se rapporter à Québec le 13 novembre pour commencer à faire de l'exercice le 14. A l'exception de Québecville et de Kenner, tous les anciens joueurs ont signé leur contrat. On sait que Gagnon, qui appartient au Canadien, portera les

RADIO

EMISSIONS LOCALES

POSTE CKAC, 411

11 h. a.m. Concert Columbia, nouvelles, bourse, menus.
Midi: Matinée musicale de CNRM.
1 h. 45 p.m. Trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Raoul Duquette.
2 h. 30. Causerie sur le vote des femmes par Mlle Ida St-Jean.
4 h. p.m. Température, bourse, grain.
4 h. 45. Thé-dansant, Danny Yates et son orchestre.
7 h. 30. Concerts par les postes C NRM (Montréal); CNRO (Ottawa); et CNRQ (Québec), du Chemin de fer National du Canada.
POSTE CNRM, 411
(Conjointement avec les postes CNRO (Ottawa) 434.5 et CNRQ (Québec) 340.7. Chemin de fer National du Canada.)
7 h. 15 p.m. Causeries, concert et rapports.

PROGRAMME

Demi-heure des enfants par Tante Bessie — Rapports du marché sur la vente des produits agricoles.
Orchestre de concert du Château-Laurier. Récital de musique hybride et écossaise.
Récital du Carillon de la tour de la Paix, à Ottawa.
Orchestre symphonique de CNRO. Quatuor à voix d'hommes du département de l'Intérieur.

POSTES AMERICAINS

WJZ, New-York, 454.3
7 h. p.m. Bonnie Laddies and xylophone.
7 h. 30. Les Méditerranéens.
8 h. Vaughn de Leath.
8 h. 30. San Herman, Frank Banta et Andy Sanelia.
9 h. Heure Maxwell.
10 h. Heure Balkite.
11 h. Slumber Music.
KDKA, East Pittsburgh, 950 kilocycles
6 h. p.m. Petite symphonie KDKA.
8 h. Radiotons R.C.A.
9 h. Heure Maxwell.
KYW, Chicago, 570 kilocycles
6 h. 32 p.m. Concert de l'hôtel Congress.

7 h. 30. Concert Aladdin.
8 h. Blue Network.
8 h. Opéra de Chicago.
10 h. Orchestre de l'hôtel Congress.
10 h. 32. Orchestre de l'hôtel Congress.
WBZ, Springfield, 900 kilocycles
6 h. 01 p.m. Récital d'orgue à l'hôtel Statler.
7 h. 35. Radio Rodeo.
7 h. 15. Jimmie McManus.
7 h. 30. Concert.
8 h. p.m. Heure Radiotons.
9 h. Heure Maxwell.
10 h. 30. Orchestre Victor.
WGY, Schenectady, 379.5
6 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel New Kenmore.
8 h. Sextuor Madrigal.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Eskimos.
10 h. Programme Buffalo.
11 h. Orchestre de Casio Hogan.
11 h. 30. Récital d'orgue.
WCCO, Saint-Paul, Minn., 416.4
7 h. 30 p.m. Programme de New-York.
8 h. Programme Manthe.
9 h. 30 — Programme de New-York.

WEBB, Chicago, 365.6
7 h. p.m. Radiotons R.C.A.
9 h. Smith Brothers.
9 h. 30. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
WJJD — Chicago — 365.6
6 h. Petite Symphonie du Palmer House.
8 h. Heure Mooseheart.
11 h. Trio à cordes du Palmer House.
WGHP — Détroit — 319
6 h. Musique en dinant.
6 h. 50. Orchestre de l'hôtel Tullier.
8 h. Récital d'orgue.
9 h. Au studio.
9 h. 30. Orchestre de l'hôtel Fuller.
WOO — Philadelphie — 508.2
4 h. 45. Orgue et trompettes.
7 h. 30. La musique en dinant par le trio WOO.
WNAC — Boston — 461.5
6 h. 30. La musique en dinant.
7 h. Les Sinfonians de "Dok" Eisenbourg.
7 h. 40. Concert Stanley.
8 h. Depyro Hawaiians.
8 h. 30. Concert au théâtre Metropolitan.
9 h. 15. Concert du théâtre Metropolitan.
10 h. 15. De l'hôtel Elk.
11 h. 55. Orchestre de Moray Peal.
WGR — Buffalo — 303
6 h. 30. Orchestre Statler.
8 h. De WEAF.
9 h. De WEAF.
WFI — Philadelphie — 740 kilocycles
6 h. 30. Orchestre Adelphi.
8 h. Demi-heure avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Aux studios N.B.C.
10 h. Concert.
10 h. 30. Grand Opéra aux postes N.B.C.
WIP — Philadelphie — 508.2
6 h. 10. La musique en dinant; orchestre Benjamin Franklin.
7 h. Oncle WIP.
8 h. Heure Calvert.
9 h. Radio Forum.
10 h. 05. Ensemble de concert Philadelphia.
11 h. Concert de l'hôtel Benjamin Franklin.
11 h. 30. Orchestre du poste WGBS.
WMAF — South Dartmouth, Mass. — 428.3
6 h. 15. Même programme que WOR.
WEAF — New-York — 491.5
5 h. Orchestre Happiness.
5 h. 30. Orchestre "Vagabonds".
6 h. La musique en dinant au Waldorf-Astoria.
7 h. 30. Heure Coward Comfort.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. Barth, pianiste.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Clicquot Club Esquimos.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Staters Pennsylvaniens.
11 h. Orchestre Park Central.
WOR — Newark — 422.3
6 h. 15. Orchestre de l'hôtel Shelton.
6 h. 45. Leroy Montesano, ténor.
7 h. Ensemble de l'hôtel Shelton.
7 h. 30. Orchestre de danse Commodore.

15. Leland Camp et Rollin Meyer, pianistes.
9 h. 15. Balalaïka Boyars.
9 h. 45. Anna Joesser, violoniste.
Edith Marion, soprano, et John Uppman, baryton.

10 h. 30. Orgue.
11 h. 05. Danse.
WCBD — Chicago — 344.6
8 h. Concert: Quatuor, orgue, concert de cloches, trio, etc.
WSAI — Cincinnati — 361.2
7 h. 30. Concert de cloches.
7 h. 45. Les Hawaiians.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. 01. Au studio.
9 h. 30. Lola Bruce Smith, pianiste.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Grand Opéra (de N.Y.).
11 h. 30. Florence et Missouri Kinney et Eddie Lynn.
WOS — Jefferson City, Mo. — 422.3
7 h. Programme au studio.
WTAM — Cleveland — 389.8
6 h. Orchestre de danse.
7 h. Trip Tobia.
8 h. Récital du studio.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Willard Cavaliers.
10 h. Au studio.
11 h. Danse.
WWJ — Détroit — 374.8
6 h. Musique en dinant.
7 h. 25. Concert.
7 h. 50. Récital de piano.
8 h. Les Seneraders.
8 h. 30. Concert.
9 h. 30. Heure Goodrich.
10 h. 30. Orchestre.

10 h. 30. Orgue.
11 h. 05. Danse.
WCBD — Chicago — 344.6
8 h. Concert: Quatuor, orgue, concert de cloches, trio, etc.
WSAI — Cincinnati — 361.2
7 h. 30. Concert de cloches.
7 h. 45. Les Hawaiians.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. 01. Au studio.
9 h. 30. Lola Bruce Smith, pianiste.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Grand Opéra (de N.Y.).
11 h. 30. Florence et Missouri Kinney et Eddie Lynn.
WOS — Jefferson City, Mo. — 422.3
7 h. Programme au studio.
WTAM — Cleveland — 389.8
6 h. Orchestre de danse.
7 h. Trip Tobia.
8 h. Récital du studio.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Willard Cavaliers.
10 h. Au studio.
11 h. Danse.
WWJ — Détroit — 374.8
6 h. Musique en dinant.
7 h. 25. Concert.
7 h. 50. Récital de piano.
8 h. Les Seneraders.
8 h. 30. Concert.
9 h. 30. Heure Goodrich.
10 h. 30. Orchestre.

10 h. 30. Orgue.
11 h. 05. Danse.
WCBD — Chicago — 344.6
8 h. Concert: Quatuor, orgue, concert de cloches, trio, etc.
WSAI — Cincinnati — 361.2
7 h. 30. Concert de cloches.
7 h. 45. Les Hawaiians.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. 01. Au studio.
9 h. 30. Lola Bruce Smith, pianiste.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Grand Opéra (de N.Y.).
11 h. 30. Florence et Missouri Kinney et Eddie Lynn.
WOS — Jefferson City, Mo. — 422.3
7 h. Programme au studio.
WTAM — Cleveland — 389.8
6 h. Orchestre de danse.
7 h. Trip Tobia.
8 h. Récital du studio.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Willard Cavaliers.
10 h. Au studio.
11 h. Danse.
WWJ — Détroit — 374.8
6 h. Musique en dinant.
7 h. 25. Concert.
7 h. 50. Récital de piano.
8 h. Les Seneraders.
8 h. 30. Concert.
9 h. 30. Heure Goodrich.
10 h. 30. Orchestre.

10 h. 30. Orgue.
11 h. 05. Danse.
WCBD — Chicago — 344.6
8 h. Concert: Quatuor, orgue, concert de cloches, trio, etc.
WSAI — Cincinnati — 361.2
7 h. 30. Concert de cloches.
7 h. 45. Les Hawaiians.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. 01. Au studio.
9 h. 30. Lola Bruce Smith, pianiste.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Grand Opéra (de N.Y.).
11 h. 30. Florence et Missouri Kinney et Eddie Lynn.
WOS — Jefferson City, Mo. — 422.3
7 h. Programme au studio.
WTAM — Cleveland — 389.8
6 h. Orchestre de danse.
7 h. Trip Tobia.
8 h. Récital du studio.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Willard Cavaliers.
10 h. Au studio.
11 h. Danse.
WWJ — Détroit — 374.8
6 h. Musique en dinant.
7 h. 25. Concert.
7 h. 50. Récital de piano.
8 h. Les Seneraders.
8 h. 30. Concert.
9 h. 30. Heure Goodrich.
10 h. 30. Orchestre.

10 h. 30. Orgue.
11 h. 05. Danse.
WCBD — Chicago — 344.6
8 h. Concert: Quatuor, orgue, concert de cloches, trio, etc.
WSAI — Cincinnati — 361.2
7 h. 30. Concert de cloches.
7 h. 45. Les Hawaiians.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. 01. Au studio.
9 h. 30. Lola Bruce Smith, pianiste.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Grand Opéra (de N.Y.).
11 h. 30. Florence et Missouri Kinney et Eddie Lynn.
WOS — Jefferson City, Mo. — 422.3
7 h. Programme au studio.
WTAM — Cleveland — 389.8
6 h. Orchestre de danse.
7 h. Trip Tobia.
8 h. Récital du studio.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Willard Cavaliers.
10 h. Au studio.
11 h. Danse.
WWJ — Détroit — 374.8
6 h. Musique en dinant.
7 h. 25. Concert.
7 h. 50. Récital de piano.
8 h. Les Seneraders.
8 h. 30. Concert.
9 h. 30. Heure Goodrich.
10 h. 30. Orchestre.

10 h. 30. Orgue.
11 h. 05. Danse.
WCBD — Chicago — 344.6
8 h. Concert: Quatuor, orgue, concert de cloches, trio, etc.
WSAI — Cincinnati — 361.2
7 h. 30. Concert de cloches.
7 h. 45. Les Hawaiians.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. 01. Au studio.
9 h. 30. Lola Bruce Smith, pianiste.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Grand Opéra (de N.Y.).
11 h. 30. Florence et Missouri Kinney et Eddie Lynn.
WOS — Jefferson City, Mo. — 422.3
7 h. Programme au studio.
WTAM — Cleveland — 389.8
6 h. Orchestre de danse.
7 h. Trip Tobia.
8 h. Récital du studio.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Willard Cavaliers.
10 h. Au studio.
11 h. Danse.
WWJ — Détroit — 374.8
6 h. Musique en dinant.
7 h. 25. Concert.
7 h. 50. Récital de piano.
8 h. Les Seneraders.
8 h. 30. Concert.
9 h. 30. Heure Goodrich.
10 h. 30. Orchestre.

10 h. 30. Orgue.
11 h. 05. Danse.
WCBD — Chicago — 344.6
8 h. Concert: Quatuor, orgue, concert de cloches, trio, etc.
WSAI — Cincinnati — 361.2
7 h. 30. Concert de cloches.
7 h. 45. Les Hawaiians.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. 01. Au studio.
9 h. 30. Lola Bruce Smith, pianiste.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Grand Opéra (de N.Y.).
11 h. 30. Florence et Missouri Kinney et Eddie Lynn.
WOS — Jefferson City, Mo. — 422.3
7 h. Programme au studio.
WTAM — Cleveland — 389.8
6 h. Orchestre de danse.
7 h. Trip Tobia.
8 h. Récital du studio.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Willard Cavaliers.
10 h. Au studio.
11 h. Danse.
WWJ — Détroit — 374.8
6 h. Musique en dinant.
7 h. 25. Concert.
7 h. 50. Récital de piano.
8 h. Les Seneraders.
8 h. 30. Concert.
9 h. 30. Heure Goodrich.
10 h. 30. Orchestre.

10 h. 30. Orgue.
11 h. 05. Danse.
WCBD — Chicago — 344.6
8 h. Concert: Quatuor, orgue, concert de cloches, trio, etc.
WSAI — Cincinnati — 361.2
7 h. 30. Concert de cloches.
7 h. 45. Les Hawaiians.
8 h. Avec les grands compositeurs.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. 01. Au studio.
9 h. 30. Lola Bruce Smith, pianiste.
10 h. Smith Brothers.
10 h. 30. Grand Opéra (de N.Y.).
11 h. 30. Florence et Missouri Kinney et Eddie Lynn.
WOS — Jefferson City, Mo. — 422.3
7 h. Programme au studio.
WTAM — Cleveland — 389.8
6 h. Orchestre de danse.
7 h. Trip Tobia.
8 h. Récital du studio.
8 h. 30. Hoover Sentinels.
9 h. Willard Cavaliers.
10 h. Au studio.
11 h. Danse.
WWJ — Détroit — 374.8
6 h. Musique en dinant.
7 h. 25. Concert.
7 h. 50. Récital de piano.
8 h. Les Seneraders.
8 h. 30. Concert.
9 h. 30. Heure Goodrich.
10 h. 30. Orchestre.

LES BANQUIERS SE SONT MIS A LA PRATIQUE

Trois équipes sont à l'oeuvre et la Nationale s'y mettra sous peu

La Ligue des Banques a commencé ses travaux sur la glace du Forum. Trois des quatre équipes, savoir la Banque Montréal, la Banque Royale et la Banque du Commerce ont pris une sérieuse pratique. La Banque du Commerce fut la première à sauter sur la glace sous la direction de Harold Thorpe. La plupart des joueurs de l'hiver dernier ont encore sous le harnais cette année, comme Beatty, Sheriff, Copeland et Pearson, tandis que Hen Ewing et Gordon Waite, du M.A.A.A., junior l'an dernier, et Fred Miller, du Montréal High, portaient également l'uniforme. Ces trois recrues ont créé une excellente impression.

Sig Slater était en charge des joueurs de la Banque Montréal, qui suivit sur la glace. Rowan, qui joua dans les buts l'hiver dernier, arriva une foule de coups difficiles. Louis Valois, qui fut blessé et dut abandonner de jouer l'hiver dernier, était sur la glace, de même que Shink, de Gordon et McNider.

Enfin, la Banque Royale envoya ses hommes à l'exercice et son équipe comprenait trois recrues venant de Winnipeg, Fowler, Unsworth et Johnson. Les autres en uniforme sur la glace étaient Baril, Carroll, Joe Lamb, E. Davis, Quinn et Webster, qui vient d'Amherst, N.B.

La Banque Canadienne-Nationale va se mettre incessamment à l'oeuvre et les champions du circuit bancaire ne laisseront rien au hasard, mais présenteront un front solide et compact quand commencera la saison, dans quelques jours.

CANADIEN BAT KITCHENER PAR UN SCORE DE 5 A 0

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Kitchener, Ont., 9. — Le club de hockey "Canadien", de la Ligue de Hockey Nationale, a défait le club Kitchener de la Ligue Professionnelle de Hockey, ici ce soir au cours d'une partie d'exhibition par un score de 5 à 0. Les Canadiens enregistrèrent deux points dans chacune des deux premières périodes et un dans la troisième.

Quelques 1,500 spectateurs assistèrent à la partie qui fut jouée pour la première fois ici sur la glace artificielle. Les Canadiens étaient trop rapides et avaient trop d'expérience pour les joueurs locaux.

VIVE DISCUSSION AU SUJET DU CREDIT RURAL

(Suite de la dernière page)
cace. Il craint aussi que sous un régime politique comme le nôtre le crédit subventionné n'entraîne à des abus, soit lorsqu'il s'agit de consentir un prêt, soit lorsqu'il s'agit de le recouvrer. L'emprunteur a une idée plus ou moins avouée de ne rembourser qu'en partie, ou du moins d'obtenir tous les délais qu'il pourra demander. De plus, les emprunteurs ne sont pas connus des officiers de l'Etat, ce qui n'est pas le cas pour les cercles coopératifs; parce que ces officiers n'ont pas les motifs qui inspirent sur cette question les membres de la commission de crédit d'une caisse populaire, par exemple.

M. Bois définit le système de fonctionnement de ces caisses dites caisses Desjardins. C'est une sorte de banque coopérative qui emprunte des cultivateurs pour prêter à d'autres. La caisse paroissiale connaît bien ses clients, elle sait ce qu'ils peuvent accomplir et comment le prêt consenti sera employé. C'est le voisin, souvent l'ami qui emprunte de la caisse et on peut donc vérifier l'emploi judicieux de la somme empruntée. Le conférencier est très en faveur du système de caisses, mais il dit bien qu'il y en a à peine 150 dans la province.

Il ne croit pas que les représentants du gouvernement puissent aussi facilement surveiller l'emploi des fonds et connaître aussi bien les besoins réels des emprunteurs. Il termine en disant:

"Le crédit coopératif, les caisses populaires, reste le meilleur. Il permet de concert avec l'enseignement agricole, de garder dans Québec, une population rurale libre et prospère. Cela vaut bien quelques efforts."

M. l'abbé Darche, curé de Saint-Sébastien, dit quelques mots pour appuyer la thèse de M. Bois et expliquer comment la caisse paroissiale fonctionne bien chez lui. Il est en faveur qu'on obtienne le crédit par le moyen de ces caisses.

M. EPHREIM BRUNEAU

M. Ephrem Bruneau demande la parole et proteste parce qu'on semble vouloir imposer des caisses paroissiales. Il se demande comment on fera pour leur trouver des fonds dans les paroisses pauvres. Il faut à toute force s'adresser aux capitalistes et que les distributeurs savent où placer les fonds. Le secours de la caisse sera

alors apporté, mais il est aussi nécessaire que ces caisses diminuent leur taux. Pour sa part, il a dû payer 8 pour cent pour un faible emprunt. Il lui semble que le taux aux cultivateurs ne devrait pas excéder 5 pour cent. Il ne croit pas que l'emprunt qui sera consenti par le gouvernement aille aux caisses Desjardins.

L'abbé Darche dit alors sa surprise de voir qu'on est mal disposé à l'égard de ces caisses. Il dit que les taux d'intérêt varient selon le montant et la durée des avances. La caisse de sa paroisse a déjà prêté à 5 pour cent, sur hypothèque. L'argent ne se perd pas dans les caisses qui doivent donner autant de garanties qu'une banque. Il demande à ce qu'on mette de côté les préjugés.

Le président suggère une fusion, une fédération des caisses ce qui permettrait aux riches de prêter aux pauvres. M. Guillaume Arcand, du lac Saint-Jean dit qu'il y a une caisse dans sa région, mais qu'elle est surtout une caisse d'économies. Elle ne fait pas d'avances aux cultivateurs. Il est établi depuis dix ans et il dit qu'il y a de nombreuses fermes sont abandonnées. A son sens, les caisses ne suffisent pas; il faut l'aide du gouvernement.

L'abbé Maurel dit avoir étudié la loi adoptée par le gouvernement fédéral dans le but d'accorder des crédits aux provinces qui les prêtent aux cultivateurs et il a trouvé cette loi parfaite. Il dit ce qui se passe dans sa paroisse où de nombreux cultivateurs pouvaient réussir avec un appui convenable. Nous acceptons l'argent du gouvernement pour les routes, les écoles, les villes-modèles, pourquoi l'agriculture n'accepterait-elle pas? Pour le cultivateur, le crédit est aussi indispensable que la semence. Si la province accepte l'offre du gouvernement fédéral le problème de garder nos fils sur les terres sera en grande partie résolu.

M. Gatinoue fait alors observer que les paroisses qui n'auront pas de caisses seront traitées différemment des autres, car les emprunteurs devront payer des frais d'expertise relativement considérables par rapport aux montants empruntés.

M. Maxime Coupal s'exprime sans ambages au sujet des caisses populaires et de leur manque d'avantages pour les cultivateurs. "Comment voulez-vous que je prête de l'argent à la caisse quand j'ai besoin d'emprunter ou que j'en dois? C'est très beau pour les messieurs les curés de s'intéresser aux caisses qui prêtent à 8 pour cent. Je suis d'avis qu'ils devraient s'intéresser davantage aux cultivateurs et moins à leur portefeuille. On craint que nous gaspillions cet argent. Le cultivateur ne gaspille pas; il connaît trop bien la valeur de l'argent; il l'a apprise en travaillant pour gagner juste de quoi vivre. Si la paroisse de Saint-Sébastien est riche, tant mieux pour elle, mais nous ne le sommes pas et nous ne pouvons pas fonder de caisse, n'ayant rien à y mettre."

Le discours impromptu de M. Coupal cause une certaine sensation, mais on voit clairement que toute la salle lui est sympathique et elle applaudit longuement quand il demande la préparation d'une résolution demandant au gouvernement provincial d'accepter l'offre d'Ottawa. M. de Courval est du même avis, mais il croit que la résolution devrait totalement ignorer les caisses provinciales. Qu'on accepte d'abord l'offre, c'est tout ce qu'il y a à faire. Nous demanderons ensuite à l'U. C. C. de se charger de la distribution des prêts. Il est impossible d'établir une caisse dans la paroisse, Sainte-Hélène de Bagot, il y a à peine sept personnes qui pourraient prêter un peu.

L'abbé Montet, du Témiscamie, a fait l'historique de cette région et sa lente pénétration par le clergé d'abord, qui venait évangéliser les sauvages, puis par les colons. Cependant il déplore le fait que la colonisation est pour ainsi dire stationnaire, mais on n'ouvre pas de terres nouvelles. La cause se trouve chez les cultivateurs qui hésitent à établir leurs fils dans ces terres dont il dit l'incroyable fertilité.

L'abbé Beaugrand, le champion de l'Abitibi, est en faveur du crédit rural, surtout pour ces cultivateurs qui ont émigré aux Etats-Unis et qui n'ont rien pour s'établir, mais avec un peu d'aide ils seraient facilement prospères. Il parle de madame Croteau venue avec ses seize enfants s'établir dans cette région et y prospérer. Cependant, il aurait mieux valu lui donner de l'aide en 1914 qu'une médaille en 1927. Du reste, tout le monde ne peut s'élever jusqu'à l'héroïsme, comme cette brave colonne.

La terre de l'Abitibi, si elle n'a pas produit d'or possède des richesses bien plus grandes. Quand le gouvernement a tenté de coloniser la Gaspésie, il y a cent cinquante ans, il a dépensé \$400,000 pour y mettre des colons qui n'ont rien accompli. Si une somme équivalente, aujourd'hui, c'est-à-dire environ deux millions, était accordée à l'Abitibi, la colonisation s'y ferait rapidement.

Il termine en proposant une résolution touchant la colonisation, résolution qui sera débattue demain matin. En voici le texte:

Rés. No. 10. — Que la prime de défrichement soit également accordée aux lots non patentés comme aux lots patentés;

Que liberté soit laissée au colon de défricher autant d'acres qu'il le pourra;

Que le Gouvernement tire, à ses charges, les lignes de lots de colonisation;

Qu'un crédit spécial au colon soit organisé le plus tôt possible;

Qu'en vue de stimuler la colonisation et les familles nombreuses, le ministère de la Colonisation laisse choisir un lot de colonisation à tout père de huit enfants, deux lots à tout père de famille de dix enfants, et ensuite un lot par enfant, à condition que le père aille demeurer sur ces lots;

Que pour aider à la colonisation et l'agriculture on assure les lignes suivantes de chemin de fer: Angliers-Rouyn, Amos-Mont-Laurier, ceinture du Lac St-Jean, ceinture de la Gaspésie.

Le congrès s'est ouvert par une messe célébrée à 9 heures en l'église Bonsecours, messe célébrée par l'abbé J. A. Picotte, aumônier général de l'Union. Les congressistes ont été reçus à l'hôtel de ville par le maire Martin et le président. M. Ald. Laflamme répondit par un court discours. Les congressistes procéderont vers la salle de l'Assistance publique où les travaux ont été commencés immédiatement.

LE COLIS POSTAL VIENT EN AIDE AU COMMERCE

Déclare M. V. Gaudet, M. de P. de Montréal, devant les membres de la C. de C.

AGENT DE PUBLICITE

Le système de colis postaux s'administre avec profit financier et son personnel régulier

"Le système des colis postaux", tel fut le sujet de la très intéressante causerie que M. Victor Gaudet, maître de poste de Montréal, a faite, hier, devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal.

M. J. A. Paulhus, qui présidait l'assemblée, présenta M. Gaudet en termes élogieux et le remercia d'avoir accepté de faire cette causerie aux hommes d'affaires dont le sujet les intéressait si sérieusement. Il souhaita à M. Gaudet la plus cordiale bienvenue et il le remercia d'avoir bien voulu se rendre à l'invitation de la Chambre de commerce.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

Entrant aussitôt dans le vif de son sujet, M. Gaudet commença par dire qu'au mois de juin dernier, le secrétaire du Board of Trade, de Montréal, écrivait une lettre dont le sujet les intéressait si sérieusement. Il souhaita à M. Gaudet la plus cordiale bienvenue et il le remercia d'avoir bien voulu se rendre à l'invitation de la Chambre de commerce.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

M. Gaudet, en se levant pour faire sa causerie, fut accueilli par les applaudissements des membres. Il exprime à M. Paulhus sa plus vive reconnaissance pour les bons souhaits qu'il a formulés et le remercie les membres de leur cordiale bienvenue.

par le système de colis au prix de 1,000 pour \$5.00. Il y a encore le colis livrable sur remboursement ce qui devrait être mieux apprécié dans le public. Les hommes d'affaires d'une province sont protégés contre les marchands d'une autre par les taux plus élevés employés.

M. Gaudet a ensuite fait une comparaison entre le système du ministère des postes et celui des messageries. Le système des colis postaux est spécialement pour les petits colis et les messageries pour les plus gros. Il répète que c'est l'intention du ministère de ne pas élever le poids du colis.

Le système de colis va au secours du colon, du bûcheron et de ceux demeurant aux endroits les plus reculés et en ce faisant accomplit une oeuvre nationale.

LA TOMBOLA DE LA PAROISSE DE SAINTE-CECILE

Elle se continue tous les soirs à l'angle de DeCastellau et Henri-Julien

M. Gaudet a ensuite fait une comparaison entre le système du ministère des postes et celui des messageries. Le système des colis postaux est spécialement pour les petits colis et les messageries pour les plus gros. Il répète que c'est l'intention du ministère de ne pas élever le poids du colis.

Le système de colis va au secours du colon, du bûcheron et de ceux demeurant aux endroits les plus reculés et en ce faisant accomplit une oeuvre nationale.

Le système de colis va au secours du colon, du bûcheron et de ceux demeurant aux endroits les plus reculés et

Le Canada

MONTREAL, jeudi 10 novembre 1927

Un projet de M. Bennett

Les toriers ne prévoyaient pas à quel bout ils enchaîneraient leur parti lorsqu'ils choisirent pour chef l'honorable M. Bennett. Comment avaient-ils pu oublier, pour un moment, le fameux projet énoncé en Chambre, au mois de février dernier, par le chef conservateur, il serait difficile de l'expliquer; mais depuis, les esprits sont agités par l'inquiétude, et avec raison.

Que préconiserait maintenant M. Bennett au sujet du rachat des Obligations de Guerre du Dominion? Il n'y a fait allusion ni pendant la convention conservatrice, ni après. Ce silence étrange, sur une question aussi importante implique-t-il que sa première idée demeure? Devant les craintes entretenues dans tous les milieux, M. Bennett se doit de s'expliquer sans délai; tous les épargnants l'exigent, qu'ils soient libéraux ou conservateurs.

Pour racheter notre dette de guerre, M. Bennett propose d'émettre des obligations à 4 pour cent du gouvernement canadien et de forcer les banques et les compagnies d'assurance à les acheter au pair. Bref, si nous considérons cette proposition dans toute sa brutalité, nous constatons que M. Bennett arrive, sous prétexte de soulager le peuple du fardeau de la dette, à la confiscation pure et simple d'une partie considérable du dépôt des épargnants et de la mise de fonds des actionnaires de ces institutions.

Comment appeler autrement, en effet, le procédé préconisé par le chef conservateur? Cela ne pourrait être ni un contrat, ni un emprunt, car tous deux exigeraient en cause deux parties libres et capables de contracter, et susceptibles de poser leurs conditions. Or, ce n'est pas ce que nous trouvons dans le projet de M. Bennett. Il n'y a même plus ni emprunt, ni contrat d'aucune sorte; il n'y a qu'une certaine mesure imposée, une confiscation, comme nous le disions tout à l'heure. Nous verrions d'une part les émissaires de M. Bennett exiger tout le montant nécessaire à l'extinction de la dette, et d'autre part, le peuple d'épargnants sacrifié et incapable de se défendre.

En somme, ce serait enlever le fardeau d'une épaule du peuple pour le replacer sur l'autre. Cette mesure aurait, en plus, le triste mérite d'être arbitraire et anti-économique, en ce qu'elle viendrait à l'encontre de tous les principes sensés sur lesquels est basé notre organisme commercial. En d'autres termes, ce serait appliquer au Canada un principe qui a été tiré sa source dans le bolchevisme et que nous avons retrouvé plus tard, en Allemagne et dans quelques autres pays aussi désorganisés. Ce serait créer une garantie reposant simplement sur le bon vouloir ou le caprice d'un gouvernement. Osons-nous de ce pas, nous l'ignorons, mais tout le monde se le demande avec anxiété?

Tant que le gouvernement King conservera les rênes de l'administration, le danger pourra être évité, mais l'honorable M. Bennett, à moins qu'il ne veuille s'expliquer au plus tôt, sera sans cesse comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de toute notre population. Le peuple veut une déclaration, mais M. Bennett la fera-t-il. Ou plutôt, attendra-t-il, en silence, le moment opportun de ramener son projet? Ce dernier cas est très possible. Il se peut, en effet, que M. Bennett cherche à fortifier sa position à Ottawa avant de faire une nouvelle tentative. Mais en attendant, le danger demeure et la population n'est pas rassurée. Pourquoi la convention conservatrice, qui prétendait élaborer un programme national, n'a-t-elle pas abordé cette si importante question?

Un enthousiasme un peu hâtif

Parlant au banquet annuel de l'Association conservatrice du comté de Russell, à Russell, Ontario, l'hon. J. B. Baxter, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a prédit qu'à la prochaine élection fédérale, l'Ontario votera en bloc en faveur du parti conservateur. De l'avis de plusieurs, M. Baxter aurait pu parler de sa province avant de parler de la situation dans une autre.

Mais M. Baxter n'ose évidemment pas se prononcer sur le sentiment politique des citoyens du Nouveau-Brunswick et, pour stimuler l'enthousiasme des conservateurs, il a voulu leur peindre un avenir brillant en présentant un Ontario solide. Les conservateurs ont toujours déploré le bloc solide de Québec. Ils nous l'ont reproché longtemps parce que cela ne faisait pas leur affaire. Mais quand il s'agit d'un bloc conservateur solide, ce n'est plus la même chose. Cela se comprend facilement.

Mais nous croyons qu'il est un peu de bonne heure pour prédire ce que sera la prochaine élection fédérale. Nous sommes encore trop près de la dernière pour envisager déjà ce que sera celle qui aura lieu en 1930, selon le cours normal des événements. Il faut une solide dose d'optimisme pour prédire un avenir aussi brillant aux conservateurs après avoir essayé, l'an dernier seulement, une débacle comme rarement ils en ont éprouvée dans l'histoire.

Nous serions plutôt portés à croire que le pays redeviendra graduellement libéral, s'il comprend bien ses intérêts, car nous avons depuis quelques années un gouvernement libéral qui donne à tous la plus entière satisfaction, qui réduit la dette, développe le commerce par des traités avantageux, réduit les impôts, stimule la production industrielle et agricole, etc.

Les conservateurs sentent bien qu'il est difficile de lutter contre un tel gouvernement. C'est ce qui les incite à commencer dès maintenant une campagne dans le but de secouer l'apathie conservatrice devant la certitude d'habiter encore longtemps les régions oppositionalistes. M. Baxter a sans doute songé qu'il ne fallait pas manquer une seule occasion de fortifier le courage chancelant de ses amis politiques. C'est son droit, évidemment.

Mais pendant que les toriers périront dans ce sens, pendant que leur nouveau chef parcourra le pays et essaiera de réveiller

ses soldats, le gouvernement King continuera de donner au pays une administration honnête, progressive, heureuse. Et quand l'heure sera venue d'affronter le peuple, nous verrons bien jusqu'à quelle exagération conduisait la fougue de M. Baxter.

Pour le moment, personne au Canada ne se plaint d'avoir un régime comme celui que nous donne l'hon. M. King. Nous voyons partout des traces d'une prospérité sans cesse grandissante. Les années que nous traversons actuellement nous rappellent, naturellement, celles qui ont suivi 1896; aujourd'hui comme alors, il fallait que le parti libéral édifie sur les ruines accumulées par les conservateurs, mais aujourd'hui comme au temps de Laurier, le parti libéral sait refaire ce que ses adversaires ont détruit.

30 ou 35 milles à l'heure ?

Le Royal Automobile Club demandera au ministre de la voirie d'augmenter la limite de la vitesse sur les grandes routes de la province en la portant de 30 à 35 milles à l'heure des frontières des villages. Le président de l'Automobile Club, M. Théodore Morgan, a déclaré que cette demande était formulée dans le but surtout de rechercher l'uniformité des règlements entre les provinces et avec les États-Unis.

M. Morgan ajoute à l'appui de sa demande que la limite de trente milles à l'heure établie dans Québec est inférieure de 5 milles à la limite imposée dans d'autres provinces et aux États-Unis. Cette différence porterait naturellement les touristes à enfreindre nos règlements, habitués qu'ils sont de filer à 35 milles à l'heure.

Le Royal Automobile Club a peut-être là une excellente raison pour renforcer sa demande. Toutefois, en citant les États-Unis comme exemple, il ne faut pas oublier que dans bien des États, les routes sont un peu plus larges que les nôtres et leur construction n'est pas la même. Nous ne doutons pas que le ministre de la voirie s'occupe sérieusement de cette question et nous pouvons espérer qu'il donnera satisfaction aux automobilistes pourvu que leurs demandes soient raisonnables.

Toutefois, il ne faut pas oublier que l'hon. M. Perron a entrepris une forte campagne contre ceux qui dépassaient la limite raisonnable de vitesse. On objectera que ces gens violeront quand même les règlements de la vitesse s'ils sont établis à 35 milles à l'heure. Mais il y a des gens qui, quand on leur donne un peu de liberté, en prennent trop. Ce sont ces gens-là qu'il faut tenir en échec et c'est ce que fait le gouvernement. Naturellement, en cela comme en toute chose, ce sont les bons qui souffrent pour les méchants.

Nous connaissons bien des automobilistes qui fileraient à une allure de 35 milles à l'heure et avec qui nous nous sentirions aussi en sûreté qu'en chemin de fer. Des chauffeurs prudents, bien attentifs à leur volant, il s'en trouve encore, mais il s'en trouve beaucoup aussi de la catégorie des imprudents. Si on permet à ces derniers de filer à 35, n'y a-t-il pas risque qu'ils veuillent dépasser cette limite et filer à quarante. Naturellement, ils seront arrêtés. Il est avéré toutefois que le grand nombre d'accidents arrivent surtout dans les villes.

Toutefois, cette question mérite d'être étudiée. Les automobilistes raisonnables ont certainement le droit de demander ce qu'on leur accorde ailleurs. Mais le ministre de la voirie est le plus désigné pour trancher cette question. L'expérience qu'il a acquise et la connaissance qu'il a des conditions existant ailleurs le qualifient pour cela. Mais que les automobilistes ne citent pas l'exemple de la province d'Ontario où la limite est de 35 milles et où, au cours de l'été écoulé, suivant les journaux, les accidents ont été plus considérables que jamais auparavant et que partout ailleurs.

Une autre industrie dont les progrès sont rapides

La "Canadian Celanese", la nouvelle industrie de soie artificielle de Drummondville, annonce que déjà des améliorations ont été faites dans le but d'activer la production en vue de la demande pour l'année prochaine. Cette industrie est donc à peine fondée qu'il faut déjà prendre des dispositions pour augmenter la production. C'est donc, qu'à l'instar de tant d'autres, cette industrie nouvelle ne périra pas, mais se développe à pas de géant.

Quand cette usine a été inaugurée par l'hon. M. Taschereau et les officiers de la compagnie, elle comptait cinquante métiers à tisser. Les administrateurs annoncent qu'ils prennent des dispositions pour porter ce nombre à soixante-quinze, augmentant ainsi de cinquante pour cent la production actuelle. Les progrès actuels de cette industrie promettent pour l'avenir.

Ce nouvel établissement de Drummondville est susceptible de se développer encore, d'être agrandi. Les prévisions ont été prises pour cela, comme on l'a déclaré à la cérémonie d'inauguration. Mais les plus optimistes ne pensaient évidemment pas qu'il faudrait commencer si tôt après les débuts.

Cela se comprend toutefois, car les produits de cette industrie devaient être auparavant importés. Ils étaient offerts au public à des prix plus élevés que ceux qu'on en demande aujourd'hui. Ces produits manufacturés ici, avec les matières premières canadiennes ouvrieres en Canada sont présentement à des prix modiques, si nous les comparons à ceux d'il y a un an ou deux. De plus, comme le pouvoir d'achat se raffermait de plus en plus, les consommateurs sont mieux en mesure d'acheter ce qu'ils se seraient refusés, il y a quelques années.

Le cas de l'usine de la "Canadian Celanese" n'est pas le seul de ce genre dans la province de Québec et dans le Canada tout entier. Le mouvement industriel canadien prend une importance toujours plus grande. Dans la province de Québec, par le développement de nos pouvoirs hydrauliques, nous accusons des progrès considérables. Mais il en est de même dans les autres provinces également. Même dans l'Ouest agricole, les industries se multiplient et, toutes, elles font des affaires d'or. L'Ouest est un immense marché que les industries locales peu-

vent alimenter à bon compte et avec profit. Nos grandes industries du centre y trouvent toujours avantage à écouler leurs produits, car la demande augmente graduellement.

Nous pouvons donc conclure que le Canada est dans une situation industrielle plus que satisfaisante. Les progrès accomplis dans les différents champs économiques ont répandu dans le pays une aisance plus prononcée, une richesse plus grande. L'argent est moins rare qu'il y a trois ou quatre ans et les statistiques de l'accroissement nous indiquent que nos industries canadiennes en profitent largement.

Le Canada traverse donc une période de progrès qui se manifeste dans tous les milieux. Nous en avons chaque jour le témoignage et celui de la "Canadian Celanese" n'est pas le premier. C'est, toutefois, un encouragement qu'il convient de souligner à la masse dont l'optimisme est nécessaire à nos progrès futurs.

Billet du matin

Le Parlement-Ecole

D'aucuns ont dit le parlement pour rire, mais je ne crois pas cette appellation juste parce que si l'on rit franchement aux assemblées et si l'on y discute des projets de lois plus ou moins fantaisistes, on peut y trouver aussi un travail de préparation sérieux et les éléments de l'art de raisonner.

Frivole ou sérieuse, puérile ou importante, une question vaut toujours d'être débattue logiquement, selon ses mérites, en examinant soigneusement toutes les conséquences possibles d'une décision favorable ou adverse, en voyant sous leur vrai jour les résultats qui en peuvent découler.

Nos jeunes gens font aussi une étude de la procédure parlementaire nécessaire dans toutes les assemblées délibérantes. C'est un apprentissage de la politique, mais il est à espérer que tous ne s'y jetteront pas. Du moins, ces hommes de demain sauront-ils étudier nos grands problèmes et s'y intéresser. Ils sauront voir de plus près et beaucoup mieux ce que sont les rouages du mécanisme des gouvernements.

Un défaut contre lequel nous tenons à les mettre en garde, c'est la verbosité. Un déluge de mots ne saurait rendre fertile un désert d'idées et l'orateur qui ne parle que pour parler ou s'écouter parler n'est jamais bien compris de son auditoire. La clarté, la brièveté, la concision sont des qualités qu'on doit rechercher toujours. Nos jeunes gens de l'Université de Montréal ont entre leurs mains la plus belle outil qu'un orateur puisse posséder: la langue française, dont la clarté est la première vertu. Nous avons vu avec regret que, peut-être, pour être spirituel, l'on s'est servi de beaucoup de mots anglais dans le programme législatif. N'en déplaise à ces messieurs, on peut être spirituel en français autant sinon davantage qu'en anglais.

Nous avons constaté avec plaisir que la politique est soigneusement exclue des délibérations. Un orateur a été même interrompu pour avoir parlé des "flots bleus de la mer" et on lui a dit que ces flots n'étaient pas plus admis que les flots rouges du sang, par exemple.

Nos étudiants ont tout pour les encourager vers un bon et utile travail, ne serait-ce que la présence de centaines de jeunes femmes qui viennent les écouter et débattre à leur tour, entre elles, les questions soulevées. Cet auditoire charmant sait aussi approuver ou désapprouver, selon que tel orateur ou telle question leur plaît ou leur déplaît. C'est plus qu'elles ne sauraient faire à la solennelle Chambre des Communes, où l'on peut écouter, mais sans donner aucun signe de louange ou de blâme.

Mais le public de la Chambre des Communes est bien différent. Sauf aux jours de grandes séances, les femmes qui viennent la tirer de la laine et des épingles d'un sac et se mettent à tricoter. Cette mode s'est créée pendant la guerre alors que le prétexte était de donner des chaussettes et des cache-nez à nos soldats.

Les jolies blondes, brunes ou rousses qui assistent aux débats du Parlement-Ecole ouvrent aussi un sac, mais ce sac à un miroir à l'intérieur et on en voit sortir une houppette qui a vite fait de poudrer le bout rose d'un petit nez mûlin ou des joues rougies qu'on se passerait bien de poudrer.

Et, en voyant cela, nous avons regretté nos jours d'étudiant, alors que la jeunesse était attirée par la jeunesse, comme aujourd'hui, sauf que jadis, nous avions nous-mêmes cette jeunesse.

EN PASSANT

Une échevine

Aux dernières élections municipales, à Londres, une servante a été élue pour représenter un faubourg londonien au conseil municipal. Elle a déclaré qu'elle cumulerait les deux fonctions, sa maîtresse le lui permettant.

Si cette nouvelle échevine applique au conseil municipal de Londres les mêmes méthodes de balayage que chez sa maîtresse, il n'y a pas de doute que la place sera propre.

Une surprise

Les citoyens se sont éveillés, hier matin, en pleine neige. On ne s'attendait pas à celle-ci et la surprise a été grande. Toutefois, cette neige soudaine n'a pas été sans causer quelques accidents, tous regrettables et qui sont attribuables à la seule cause inattendue.

Nous avons un climat qui prête à ces surprises. Aussi nous faut-il être toujours prêts. L'avertissement s'adresse surtout aux automobilistes.

Pour les sourdes-muettes

Nous voici en pleine saison des molusques et, suivant une vieille coutume les dames patronnesses de l'Institution des Sourdes-Muettes invitent tous les amateurs d'huîtres à participer aux soupers annuels.

Le premier a eu lieu, hier soir, et a remporté un franc succès. Le second aura lieu, vendredi, c'est-à-dire demain, et nul doute qu'il obtiendra autant de faveur de la part des amis de cette bienfaisante institution.

LES IDEES ET LES FAITS

Le reboisement

Le reboisement est nécessaire dans notre province, dit l'Évênement.

Pour atténuer ces accidents, tant à nos terres qu'à nos routes, le reboisement est un remède efficace. Les arbres que M. Perron fait planter le long des chemins construits et entretenus par son Département rendront de bons services en peu de temps. Dans les pays de plaines, cependant, il serait sage d'élever les chaussées du chemin au-dessus de la ligne des inondations printanières ou automnales; car, en certaines parties de la province, ces inondations deviennent de plus en plus fréquentes. Sur les bords des rivières, des bordures d'arbres et d'arbutus partout où l'on peut en mettre, retarderaient l'écoulement des eaux à l'époque des pluies saisonnières.

Quant aux terres en culture, des rangées d'arbres ou d'arbutus, sur les bords des ravin et des ruisseaux, entraveraient l'érosion qui leur enlève, deux fois l'an, des éléments utiles à leur fécondité. La province de Québec ne saurait trop se presser de pratiquer le reboisement, partout où il y a des terres incultes ou des champs à protéger.

Heureuse nouvelle

En marge de la politique financière de l'hon. M. Robb, le "Halifax Chronicle" dit:

L'hon. J. A. Robb, ministre des finances, est en mesure de fournir au peuple canadien une nouvelle occasion de manifester sa gratitude. La dette du pays a été réduite de \$78,500,000 au cours des sept premiers mois de l'année fiscale actuelle. Durant la même période, il y a eu une augmentation de près de vingt millions dans le revenu. Les revenus des douanes accusent une augmentation de huit millions, l'impôt sur le revenu six millions et les droits d'accise cinq millions. Cela est satisfaisant, mais ce n'est pas tout. Grâce à l'augmentation du revenu et une sage administration des finances, M. Robb a pu, mardi, effacer une dette de \$29,000,000 en payant comptant une échéance de bons de la Victoire. Ces bons coûtaient 5 1/2 pour cent d'intérêt annuellement au peuple canadien. Le 15 novembre, M. Robb rachètera de la même façon une autre échéance de huit millions et la aussi on épargnera sur les intérêts annuels. C'est le contribuable qui est soulagé d'autant.

Leur place natale

Le "Toronto Star" rappelle que la plupart de nos hommes publics sont nés dans un petit village, sauf quelques-uns de l'est.

Chaque premier ministre provincial de l'Ontario vers l'Ouest est né dans un petit village. A l'est d'Ontario la règle n'est pas aussi générale. M. Taschereau est né à Québec; Baxter du Nouveau-Brunswick, à St-Jean, et Rhodes de la Nouvelle-Écosse, à Amherst, un centre d'environ dix mille âmes. Mais tous les premiers ministres des provinces de l'Ouest, y compris M. Ferguson, sont nés dans de petites places. Et si l'enquête est continuée dans le domaine fédéral, on constate que Laurier est né à St-Lin, Borden à Grand-Pré, Meighen dans une petite place appelée Anderson, dans le comté de Perth, Ontario; Bennett à Hopewell, N.-B. Aucune de ces places a quelque importance. Le premier ministre King lui-même est né à Kitchener à une époque où cet endroit n'avait pas l'importance qu'il occupe aujourd'hui. Cependant, toutes ces petites places qui nous donnent des hommes de valeur ont leur importance. Elles ont donné au Canada des hommes dont les noms peuvent figurer à côté de ceux des grandes figures de l'histoire.

LES LIVRES

"QUEBEC ET L'ILE D'ORLÉANS" ET "L'ILE D'ORLÉANS" DEUX MAGNIFIQUES TRAITÉS HISTORIQUES DE L'HON. JUGE POULIOT

Il y a quelques semaines, l'hon. juge J.-Camille Poulriot, de la Cour Supérieure, publiait deux magnifiques volumes dont il nous adressait des exemplaires que nous avons pris le temps de parcourir avant que d'en parler quelque peu. Ces deux volumes ont pour titre "L'Île d'Orléans", glorieuses histoires et familiales, et "Québec et l'Île d'Orléans", évocations historiques. Ce dernier volume a été dédié à Son Altesse Royale la Princesse de Galles, en souvenir de son dernier voyage à Québec.

L'hon. juge Poulriot apporte, dans ces deux ouvrages richement illustrés sur papier de luxe et abondamment pourvu de gravures antiques et modernes, des données historiques qui le placent parmi nos meilleurs historiens. Dans "L'Île d'Orléans", l'auteur parle surtout de ses ancêtres, les familles Poulriot et Blais, de St-Laurent et de St-Jean respectivement. Mais l'intérêt du lecteur n'est nullement en fait la généalogie de ces familles canadiennes, le juge Poulriot parcourt virtuellement l'histoire de cette île spacieuse sise à l'entrée de la rade de Québec. L'Île d'Orléans tient une place prépondérante dans les débuts de la colonie et l'hon. juge Poulriot a su en faire un historique datant du début, jusqu'à l'arrivée de la découverte de l'Île. L'auteur, dans un style clair et alerte, raconte les incidents qui ont marqué les principaux faits historiques de l'Île d'Orléans et du Canada se recourent un plaisir de

posséder celui-ci qui a sa place toute désignée dans notre petite histoire. Il en est d'ailleurs de même de l'autre volume, "Québec et l'Île d'Orléans", plus volumineux et tout aussi fourni de hauts faits historiques. Dans ce volume, le distingué auteur fait une histoire complète de Québec et de l'Île d'Orléans. Elle est fort agréable à la lecture et d'une précision remarquable. Le juge Poulriot a su toujours apporter le souci de la précision dans son récit des événements qui se sont déroulés dans la vieille capitale. Les lieux, les dates et les personnages sont définis avec une exactitude aussi rigoureuse que possible. Dans ce volume encore, nous retrouvons la même autorité sur le sujet. On trouvera dans cette histoire de Québec des détails jusqu'ici tenus dans l'ombre, des détails sur les monuments, les églises, les manoirs, les vieilles résidences, autant d'objets appartenant à l'histoire, suffisamment. L'hon. juge Poulriot supplée adéquatement à cette lacune en nous donnant l'histoire de Québec et de l'Île d'Orléans dans ce volume de 250 pages sur papier glacé et contenant environ une centaine de photographies fort intéressantes et ajoutant à la valeur du texte.

Nous félicitons chaleureusement l'hon. juge Poulriot de cette magnifique et précieuse addition à l'histoire de notre province. Des ouvrages de ce genre ne peuvent manquer de fournir au lecteur une connaissance plus approfondie de l'histoire.

M. LAWRENCE WILSON et les ANCIENS DE VALLEYFIELD

L'opinion publique de la Province est souvent saisie depuis quelques années par la rumeur qui vient des comtés de Soulanges et de Val-de-Fleur: il n'est bruit que des bienfaits, tantôt éblouissants, tantôt cachés, que répand sur ses pas Monsieur Lawrence Wilson; et, plus sages que les compatriotes de l'Athénien Aristide, nous ne nous lassons pas d'entendre prodigier à un tel homme les noms de bienfaiteur, de Méécène, pas plus que lui ne se lasse d'ouvrir la main. — Mais, ce lundi 7 novembre, aux fêtes consacrées à la bénédiction de l'île nouvelle du Séminaire de Valleyfield, Monsieur Wilson s'élargit encore le geste du sémur et l'agrandit presque à l'infini. Il était venu à ce ralliement, "traversant le fleuve" pour la première fois, selon le mot par lequel il aime à tracer les bornes de son rôle social; attiré par les hautes amitiés qu'il compte chez nous, désireux aussi d'encourager une des œuvres essentielles de son diocèse, à se perdre parmi la jeunesse en se, Monsieur Wilson avait tenu cependant à répondre parmi la jeunesse enthousiaste qui remplissait la salle du banquet; on avait partout remarqué sa présence, on le voyait semer la galette parmi ses voisins de table avec une fougue qui ne vieillit pas, on escomptait plus tard quelque marque de son grand cœur; mais nul n'espérait tel coup de foudre.

Déjà, l'honorable Athanase David, dans un discours d'une pleine autorité, avait parlé du rôle important de nos hommes de commerce et de nos financiers, et conjuré les collèges d'en préparer qui aident plus tard à briser l'esclavage économique de notre race; et, d'un mot charmant, il avait souligné la présence discrète d'un Méécène, dans ce groupe d'Anciens de la maison. — C'est alors que d'elle-même l'assemblée réclama Monsieur Wilson; il ne peut résister aux appels de toute une jeunesse; son nom épilé par les étudiants de Montréal vola sur toutes les lèvres. On ne résume pas les entretiens familiaux, semés de mots heureux et d'anecdotes piquantes, par lesquels notre ami transmit son expérience des hommes; mais quelle ovation délirante parmi tous ceux qui aiment ce collège, quand Monsieur Lawrence Wilson jeta dans la corbeille un chèque de vingt-cinq mille dollars.

Lui qui ne doit à cette maison qu'un hommage lointain d'homme qui apprécie de telles œuvres! Beaucoup d'anciens avaient les yeux humides de joie; cette maison est jeune, elle se souvient du berceau; elle a connu le dévouement de son fondateur, Monsieur Emard, elle peut compter sur l'aide filiale de son petit groupe d'Anciens dont quelques-uns l'ont déjà illustrée, mais elle n'avait pas encore vu de si bienfaisante passer dans ses murs. C'est pourquoi, à part les comptes rendus officiels de la fête, les anciens élèves ont aimé à révéler un peu l'émotion de leurs cœurs: ils ont comme mieux aimé leur Alma Mater, à travers la chaude étreinte que lui donnait devant eux le "marchand de bonheur", de notre joli coin de pays. Les Anciens de Valleyfield s'en souviendront longtemps, et beaucoup de nos écoliers auront sans doute formé le rêve d'être plus tard, si la fortune les

visite, de ces riches qui font aimer le cœur humain.

Les Anciens élèves de Valleyfield.

CARTES PROFESSIONNELLES

BEAULIEU, GOUIN MARIN & MERCIER
Avocats, Montréal, Trust, 11, Place d'Armes — Tél. Main 3032.
L. E. Beaulieu, L.L.B., D.C.R.
G. Gouin, L.L.B., D.C.R.
P. Mercier, L.L.B., D.C.R.
H. G. Gouin, L.L.B., D.C.R.
H. G. Gouin, L.L.B., D.C.R.

GEOFFRION ET PRUD'HOMME
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.
— Aînés Geoffrion et Prud'homme, c. f.
112, rue Saint-Jacques
Tél. 112-113
Adresser au "Geoffrion"
Western Union Code.

HON. HONORE MERCIER, C. R.
GERALD FAUTEUX, B. A. LL. M.
MERCIER & FAUTEUX
Avocats-procureurs, etc.
120, St-Jacques — Montréal
146-J.N.O.-ep

Cook & Magee
Avocats, Solliciteurs, etc.
Edifice de la Royal Insurance
2, Place d'Armes, Montréal.
John W. Cook, C. R., Allan A. Magee,
C. R., T. B. Henev, W. C. Nicholson
1312-J.N.O.-C prof.

P. S. ROSS & SONS
Montréal, Québec, Toronto, Ontario
Winnipeg, Man., Vancouver, C.B.
COMPTABLES AGREGES
J. G. Ross, C.A., F.C.A. (Can.)
A. F. C. Ross, C.A., F.C.A. (Can.)
P. S. A. (Angl.)
J. W. Ross, C.A., F.C.A. (Can.)
S. R. Campbell, C.A., J. A. Ross, C.A.
J. A. Grant, C.A.
Sidney B. Peckham, C.A.
W. L. Gatheway, C.A.
Guy E. Hoult, C.A.
145-J.N.O.-ep

WILFRID DAMPHOUSSE
Syndic de l'édifice
CHAS. ARNOLD J.-A. ROUSSEAU
426 Power Bldg
Plateau: 1211 — 1212
16-m-j.-s.-i.-n.-o.

PROCLAMATION

NOS VALHÉUREUX MORTS !

La coutume ayant été établie d'observer le silence pendant deux minutes, le JOUR DE L'ARMISTICE, 11 NOVEMBRE, en témoignage de respect pour la mémoire des héroïques soldats de notre pays qui sont tombés au champ d'honneur, je prie instamment tous les citoyens de garder ce jour-là le silence pendant DEUX MINUTES, à savoir:

DE 11.00 à 11.02 HEURES DE L'AVANT-MIDI

Le Maire, MEDERIC MARTIN.

Cabinet du Maire, Hôtel de Ville, Montréal, 10 novembre 1927.

A VENDRE

Rue Ste-Catherine est. Nos 2286-2-1
1^{er} magasin et 4 logements, rapportant \$1,875.00 par année.
Magnifique loué depuis cinq ans à la Commission des Liquidations. Bail renouvelé pour cinq années. À commander du 1^{er} mai 1928 jusqu'au 1^{er} mai 1932.
Bon marché. Rapporter à l'acheteur au moins deux pour cent net.
S'adresser au docteur de G. 2541 Avenue du Parc Apt 10. Téléphone Atlantic 473.
185-10-12-16-pa.

CITE DE MONTREAL

Soumissions pour un emprunt de \$5,100,000.

Des soumissions adressées au "Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, Canada" et portant la transcription "Soumissions pour l'achat d'Obligations de la Cité de Montréal" seront reçues par la Cité de Montréal, au bureau du Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, jusqu'à deux heures, P. M., lundi le 14 novembre 1927, heure à laquelle les soumissions pour les obligations suivantes seront ouvertes à l'assemblée publique du Comité Exécutif, dans leur salle de délibération, à l'Hôtel de Ville.

\$2,100,000 — 4 1/2 % — Obligations avec Fonds d'Amortissement, datées du 1^{er} décembre 1927, échéant le 1^{er} décembre 1947, divers règlements.
\$3,000,000 — 4 1/2 % — Obligations pour améliorations locales, datées du 1^{er} décembre 1927, échéant le 1^{er} décembre 1947.
Capital et intérêts payables au Bureau du Trésorier, Montréal ou à l'Agence de la Banque de Montréal, New-York.

Le montant de la soumission et l'intérêt accru payables en fonds canadiens à Montréal. La livraison des obligations, à l'Hôtel de Ville, Montréal, ou à l'Agence de la Banque de Montréal, New-York, au choix de la Cité.

Chèque de dépôt requis, \$51,000. Aucun intérêt ne sera payé sur ceux-ci, à l'exception de celui de l'acheteur des obligations.

Les obligations seront livrées aussitôt imprimées après le 1^{er} décembre. Certificats intermédiaires émis si nécessaires.

Pour plus de renseignements s'adresser au Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal.

Bureau du Trésorier, le 9 novembre, 1927.

P. COLLINS, Assistant-trésorier de la Cité.

LES DROITS DU PIETON DOIVENT ETRE MAINTENUS

La Cie des Tramways est condamnée à payer \$1,812.65 de dommages à L. Ratinsky

GARDE-MOTEUR EN FAUTE

Le tramway avait été mis en mouvement après que le piéton eût commencé à traverser

La Cie des Tramways de Montréal a été condamnée par l'honorable juge Bond de la Cour Supérieure à payer \$1,812.65 de dommages à Léon Ratinsky, un piéton qui fut blessé par un tramway à l'intersection des rues Saint-Jacques et Pulpiford le 14 août 1926.

Ratinsky qui réclamait \$2,000, déclara qu'il avait été pris de traverser la rue Saint-Jacques à l'intersection de la rue Pulpiford pendant que le tramway était arrêté. Il prétendait que le tramway était parti soudainement qu'il avait été frappé par le pied gauche du tramway et fut projeté de telle façon qu'il fut projeté de son pied gauche écrasé par une roue à l'avant du tramway et fut projeté de se faire amputer deux orteils.

Le piéton qui fut blessé par le tramway en mouvement sans donner aucun signal et que la compagnie était responsable pour la faute de son employé.

La compagnie avait plaidé que le tramway avait été mis en mouvement après un signal donné par un agent responsable de la circulation, et après que le garde-moteur eut fait résonner le long sifflet soutenant que le demandeur avait eu le temps de se précipiter sur le tramway qui était en mouvement et était responsable de l'accident qu'il avait subi par son imprudence.

En attendant jugement, l'honorable juge Bond fit remarquer qu'il n'y avait aucun agent préposé à la circulation à l'intersection des rues Saint-Jacques et Pulpiford au moment de l'accident.

A l'appui de sa prétention que l'accident était dû à l'imprudence du demandeur, la compagnie avait produit une déclaration à cet effet signée par le demandeur et sa femme en présence d'un employé de la compagnie. Cette déclaration avait été écrite en anglais par l'agent de la compagnie et comme demandeur et sa femme ne savaient pas lire l'anglais, la Cour jugea qu'ils avaient pas compris l'importance de l'incident et qu'ils signaient une reconnaissance pour les montants qui avaient été mentionnés sur une feuille séparée pour frais de médecin et perte de salaire.

Le garde-moteur du tramway d'après la preuve se paraissait pas avoir réagi pour s'assurer qu'il pouvait motiver le tramway en mouvement sans danger. Il n'avait pas vu le demandeur. Les piétons, dit l'honorable juge Bond ont certains droits aux intersections des rues, et en voyant ce tramway arrêté le demandeur avait le droit de traverser la rue. Le garde-moteur a été réligent en ne voyant pas le demandeur qui traversait et la compagnie était responsable pour son embauchage.

Jugement fut rendu en conséquence condamnant la défenderesse à payer au demandeur la somme de \$1,812.65 avec intérêt et dépens.

COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE PRATIQUE
9 novembre 1927.
Président: Hon. juge Coderre.
Jugements rendus dans les causes suivantes:
Marie Jeanne Antoinette Philippe vs Pierre Renaud Croissant. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordée, dépens à suivre.
Parfumerie J. Jutra, Limitée en liquidation. Requête pour mise en liquidation; accordée.
Dame Joséphine Arbour esqual et W. K. Mess Withy Co., Limited. Jugement pour \$3,050 suivant la loi des incidents.
Dame E. St-Amand vs J.-L. Bruneau. Mode de signification; accordée.
Marie Sansfaçon et al vs F. Letourneau. Motion des demandeurs pour mode de signification.
Dame M. Guellette vs P. Lussier. Jugement suivant le rapport du praticien.
Dame Ray Ragatho vs K. Leman. Motion de la demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.
Dame Laura Vachon vs Hector Monney. Requête de la demanderesse pour ester en justice in forma pauperis et saisie; accordée, dépens à suivre.
Francis James Flanagan, requérant, Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.
Dame Rose-Anna Patenaude vs Joseph O'Brien Magreen. Motion de la demanderesse pour amener déclaration; accordée, dépens à suivre.
Banque de Montréal vs Dame Mary T. Langslow et H. M. Gardner T.S. Motion de la demanderesse pour appeler défenderesse par les journaux; accordée.
Jos. Perlock vs Dufresne Construction Co., Limited. Jugement pour \$50 suivant la loi des incidents.
Ronde Lavolette vs Jos. Gauthier. Motion du demandeur pour homologation du cahier des charges.
Walter J. Phelps vs A. B. Uuhorn vs C. Wade King, opposant. Motion du demandeur pour interroger l'opposant; accordée, dépens réservés.
George Steed vs Peter Dragonas. Motion d'opposition à jugement; reçue sans suite.
Armand Dumontier vs G. H. Mayers. Jugement pour \$750 suivant la loi des incidents.
Miles Carrie et Mable Healtie vs Dame Argentine Lafamme et al. Motion d'opposition à jugement; reçue sans suite.
Baril et al, distrayant. Motion des demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.
T. Murphy vs J. Murnhy et al. Jugement ordonnant liquidation.
National Loan & Discount Association vs M. Roth et al. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.
C. F. Meikle Co., Limited, débiteur.

SUR TOUTES LES SCENES

Le projet est abandonné

Comme nous le disions récemment dans ces colonnes mêmes, le grand concert international organisé à l'occasion de la mort de Franz Schubert comportait le parachèvement de la Symphonie en Ré mineur de Schubert. Le directeur du comité du centenaire, M. Frédéric M. Sard, s'intéressait beaucoup au projet. D'autre part, un autre musicien et non des moins célèbres, M. Ossip Gabrilowitch, celui-là même qui dirigera la symphonie de Dvořák lors de son concert à Montréal le 27 novembre prochain, s'est carrément opposé au projet et a demandé à ce qu'on rayât son nom du conseil des directeurs. L'incident a créé toute une polémique dont M. Ossip Gabrilowitch est sorti victorieux. On peut se tenir pour dit maintenant que le projet est définitivement abandonné. De toute cette polémique nous détachons les faits suivants:

A la première lettre de M. Ossip Gabrilowitch, le directeur du comité du centenaire, M. Frédéric M. Sard, avait répondu ceci: "C'est le vœu de tous les musiciens de voir cette Symphonie achevée, et la fin de l'œuvre que l'on présentera sera assurément digne du grand Compositeur lui-même. Mais je tiens à déclarer, ajoute-t-il, que le concert n'a pas été expressément institué pour le parachèvement de cette Symphonie, il a été plutôt organisé pour encourager nos compositeurs modernes".

M. Gabrilowitch revint à la charge et posa cinq questions à M. Sard dans une lettre ouverte. Celui-ci a donné toutes les explications désirées et a déclaré, en outre, que le comité avait fait la révision de la première édition en annonçant le concert. Il était dit explicitement que le concert n'avait pas pour but essentiel le parachèvement de l'œuvre de Franz Schubert. M. Sard a reçu un grand nombre de lettres de musiciens célèbres le félicitant de son initiative, notamment une lettre de M. Alexandre Glazounov, compositeur russe et président du comité du centenaire en Russie.

La réponse à la dernière lettre de M. Sard ne se fit pas attendre de la part de Ossip Gabrilowitch qui déclara que M. Sard n'avait répondu qu'à une partie de ses questions. "M. Sard dit bien, déclare M. Gabrilowitch, qu'un grand nombre de musiciens en Europe ont consenti à faire partie du comité du centenaire de Schubert, mais il ne dit pas si ces mêmes musiciens ont l'intention de compléter l'œuvre de Schubert. Dans sa lettre du 18 octobre, ajoute M. Gabrilowitch, il est dit explicitement que le projet est abandonné. Nous devons nous réjouir de cette déclaration. Je ne veux pas chercher à nuire à M. Sard, mais il doit être félicité de son action. Les musiciens pourront maintenant retourner à leurs travaux quotidiens. Le sens commun a remporté une grande victoire".

Le projet est donc abandonné et la Symphonie en Ré mineur de Franz Schubert restera inachevée.

THEATRE PRINCESS

La représentation prochaine de "The White Eagle" suscite beaucoup d'intérêt.

M. S. I. Conner, gérant général de publicité de Russell Janney, est arrivé hier matin à Montréal. Il a déclaré à l'un de nos représentants que la partition musicale de l'œuvre d'Edwin Milton Royles "The Squaw Man" avait été achetée et sera intitulée maintenant "The White Eagle". Il a également déclaré que cette opérette de M. Janney a été divisée en quatre tableaux et suivra de près le texte original.

Nous avons aussi que M. Charlton, directeur général du théâtre Princess, que cette comédie musicale qui sera représentée prochainement suscite beaucoup d'intérêt dans tous les cercles. On a déjà retenu ses billets. Plusieurs centaines sont vendus à l'heure qu'il est. On se rappelle sans doute le grand succès qu'a obtenu "The Vagabond King", une autre œuvre de M. Janney. C'est la raison du grand intérêt que montre le public surtout lorsqu'il sait que le même compositeur, Rudolf Friml, est l'auteur de la partition musicale de "The White Eagle". Le livret de cette opé-

Assemblée des créanciers: Paul L. Turgeon nommé syndic.

Victor Alfred Lavalée, débiteur. Assemblée des créanciers: Paul L. Turgeon nommé syndic.

J. J. Homer Raymond, débiteur. Assemblée des créanciers: Vincent Lammarre nommé syndic.

J. H. Millette, débiteur. Assemblée des créanciers: J. A. Lejour nommé syndic.

Alfred Goyette, débiteur. Assemblée des créanciers: P. H. Dufresne nommé syndic.

Bennie Kemelfeld, débiteur. Assemblée des créanciers: Nathan Grobstein nommé syndic.

La cité de Montréal et Lignes de la rue des Carrières. Requête pour établissement de lignes; accordée.

Armand Vallières vs Quinlan Cut Stones Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des incidents; accordée, dépens à suivre.

Dame Anne Marie Yvonne Dastous vs Eugène Berthiaume et al. T.S. Motion de la demanderesse pour amener; accordée, dépens vs demanderesse.

Dame R. Therrien vs Letois Brothers. Motion des demandeurs pour péremption; accordée, avec dépens.

Dame Cécile Cloutier vs Hormidas Huot. Jugement pour \$1,000.

Birks Buildings limitée vs Double Power Motors limitée. Jugement pour \$600.

Partiel-Camille Vaillancourt vs G. W. Faust et Georges Millette, intervenant. Requête du demandeur pour nomination d'un sequestre; accordée, dépens à suivre. — P. Demers, juge.

Dame Veuve Marie-Louise Rome vs J.-A. Nault. Jugement pour \$115.00. — P. Demers, juge.

La Société d'Administration Générale, ex-qual vs J.-A. Lecompte, Jr. Jugement pour \$234.00. — P. Demers, juge.

Dame M.-H. Lafleur vs B.-A. Bastien. Motion du défendeur pour réduire pension; accordée en partie, sans frais. — P. Demers, juge.

A. Themens vs A. Laurier. Inscription en droit du demandeur; maintenue, avec dépens.

The Corthy Co. limitée vs National Paint Products Manufacturing Co. et al. Jugement pour \$160.00.

Dame E. Burgess vs Paul Charette. Inscription en droit du défendeur; maintenue, avec dépens.

R. Roy vs Ice Manufacturing limitée. Requête du demandeur pour pension; accordée, dépens à suivre.

A. Rekel vs Marine Marchande du Gouvernement canadien. Exception dilatoire; renvoyée, avec dépens.

Dame L. Bastien vs P. Desluis. Motion de la demanderesse pour déchéance; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Dame S. Bélanger vs Alfred Larche. Requête de la demanderesse pour pension; accordée, dépens à suivre.

Drummond Investment Co. limitée vs W. T. Rodden. Jugement pour \$640.00. — P. Demers, juge.

Charles Bourgeois vs Napoléon Gagné. Jugement pour \$120.00. — P. Demers, juge.

Maurice Barré vs J. E. Duckett. Jugement pour \$330. — P. Demers, juge.

Edmond Huot vs Pat Hounsel. Jugement pour \$187. — P. Demers, juge.

Norbert-A. Morin vs Joseph Lachance et Carmel Ladouceur. T.S. Jugement par défaut vs T.S. — P. Demers, juge.

THEATRE ORPHEUM

Comme prochain spectacle une comédie domestique "What Anne Brought Home".

Après le mélodrame, la comédie. C'est ce que l'on verra au théâtre Orpheum, la semaine prochaine. La direction offre une comédie domestique du plus grand intérêt: "What Anne Brought Home". Cette pièce sera représentée pour la première fois à Montréal. Elle se rapporte aux épisodes de la vie ordinaire du mariage. La chose qu'Anne apporte à la maison un mari, pas toutes les sortes de maris, mais tel mari. La pièce comprend des situations extraordinaires. Cette comédie nous réserve des surprises comiques et dramatiques. Ceux qui les vivent sont un jeune couple. L'auteur de la comédie, Larry E. Johnson, a su faire œuvre d'analyste. Le rôle-titre sera tenu par Mlle Mildred Mitchell.

AU GAYETY

Jim Bennet, le comédien incomparable à l'affiche avec la troupe "Banner Burlesque".

Le meilleur burlesque que l'on ait jamais donné à Montréal sera donné au théâtre Gayety, la semaine prochaine, à partir de dimanche soir. Jim Bennet sera à l'affiche avec sa troupe fameuse "Banner Burlesque". Le programme est des plus attrayants par sa variété autant que par sa gaîté. Jim Bennet est un comédien dont les renommées est faite depuis longtemps. Partout où il a paru sur la scène, il a eu un succès fou. Les principaux membres de sa troupe sont la jolie Blossom LaVelle, qui possède une voix magnifique, Tommy O'Neil, Ella Seare, Bebe Brennon, Wilson Brennon. Les soubrettes seront Jolies. Les danses seront de toute beauté.

THEATRE PALACE

La première à Montréal d'une histoire merveilleuse d'amour, "7th Heaven".

Que nous réservera la direction du théâtre Palace la semaine prochaine? Ce sera assurément un programme intéressant si l'on en juge par le titre de la pièce à l'affiche. A l'écran, nous aurons la première représentation de cette histoire sensationnelle "7th Heaven" de Frank Borzage et filmée par la Compagnie Fox. C'est une histoire universelle où l'imagination à libre cours. C'est en plus une merveilleuse histoire d'amour qui tient les spectateurs en émoi du commencement à la fin. Les deux vedettes, Janet Gaynor et Charles Farrell tiendront les principaux rôles. Mlle Gaynor fera une Diane touchante. Les autres interprètes sont Ben Bard, Gladys Brickwell, David Butler, Albert Gran et Geo. Stone.

THEATRE CAPITOL

John Gilbert apparaîtra à l'écran dans "Cameo Kirby", une histoire merveilleuse.

L'histoire filmée que donnera la direction du théâtre Capitol la semaine prochaine est l'une de celles qui plaira le plus. En effet, on verra à l'écran "Cameo Kirby" avec principale vedette John Gilbert. Cette production de Booth Tarkington et H. L. Wilson est merveilleuse. C'est l'histoire d'un joueur de profession de l'époque de 1839 dans la région du Mississippi. Il a eu plusieurs aventures dont la moindre n'est pas sans tenir du romanesque.

Le rôle-titre est joué par John Gilbert habilement secondé par Gertrude Olmstead, Allan Hale, Eric Mayne et plusieurs autres vedettes de l'écran. En plus de ce programme, la direction du Capitol donnera l'avantage à ses nombreux habitués de réentendre Hubert Ralidch, la célèbre basse de La Monnaie, Bruxelles, qui sera encore à Montréal pour une autre semaine. Il y aura aussi Maurice Meerte et ses fameux capitoliens ainsi que plusieurs autres.

TABARINADES

LE BON JUGE, AU GESU

Tout est prêt pour l'interprétation du "Bon Juge" qui sera présenté au Gesù mercredi, le 16 novembre prochain. A la demande générale, M. Conrad Gauthier donnera un intermède de folklore. L'orchestre des "Troubadours" sera chargé de la partie musicale. Il est bon de rappeler que le "Bon Juge" est le chef-d'œuvre de A. M. Bissan qui a aussi écrit: "Le Contrôleur des Vagons-lits" qui fut d'abord représenté dans la même salle. Le succès du "Bon Juge" sera aussi grand que lors des représentations précédentes. Il y aura répétition pour les enfants à midi prochain, le 12 novembre.

RECITAL DE SONATES

Un recital d'un genre tout nouveau sera celui que donneront conjointement MM. Edgar Braid, violoniste et membre du quatuor Dubois, et M. Matthias Turton, pianiste, autrefois de Leeds, Angleterre, mardi le 22 novembre prochain à la salle des Conférences de l'édifice central de Y. M. C. A. Le programme comprend trois sonates en tout: la Sonate en Sol mineur de Beethoven, la Sonate en Do majeur de Vincent d'Indy et la Sonate en Sol mineur de Giuseppe Tartini, sonate plus connue sous le nom de "Le Trille du Diable".

M. Matthias Turton donnera au cours du recital quelques notes explicatives sur chacun de ces compositeurs et parlera de leur auteur. Ce recital promet d'être intéressant.

UN STRADIVARIUS AUTHENTIQUE

Le grand philanthrope, Auguste Heckscher, vient d'offrir au jeune violoniste Harry Braun, âgé de 18 ans, un Stradivarius authentique qui date de 1691. Ce cadeau est une reconnaissance au beau talent d'Harry Braun. Le violon évalué à \$25,000 était autrefois la propriété de Mischa Elman qui se l'était procuré d'une famille de noblesse italienne. Mischa Elman l'a vendu récemment à John Freidrich et Frères qui l'évaluaient à \$25,000. Mais par admiration du talent de M. Braun, ils n'ont pas voulu le vendre.

Au cours de l'été dernier, Harry Braun a joué en recital à la résidence privée de M. Heckscher, à Long Island. C'est à la suite du recital que ce don magnifique lui fut remis.

LE BARBIER DE SEVILLE CE SOIR

Ce soir, jeudi 10 novembre, au Monument National, la Société canadienne d'opérette donnera le spectacle de "Le Barbier de Séville" opéra comique en quatre tableaux de G. Rossini. Il reste encore de bons billets en vente ce soir à la porte du Monument National.

LA SYMPHONIE DE DETROIT

L'orchestre symphonique de Detroit, qui assure aux Etats-Unis, de concert avec quelques autres grandes organisations d'entreprises musicales, une place toute nouvelle dans le monde des arts auditifs, se fera entendre au théâtre Princess, le dimanche après-midi, 27 novembre courant. C'est à l'initiative de M. Louis-H. Bourdon que les Montréalais devront cette manifestation, la première que l'orchestre donnera dans notre ville.

On sait que l'orchestre symphonique est attaché à la société symphonique de Detroit et qu'Ossip Gabrilowitch la dirige depuis neuf ans. Or, si ces musiciens, de réputation mondiale, entreprennent quelques fois de courtes tournées, c'est qu'ils répondent en cela à des instances de plus en plus pressantes. Montréal ne manquera donc pas d'apprécier la venue dans une de ses théâtres, d'une semblable symphonie, toute faite pour relever le ton artistique de sa saison 1927 du concert.

SUCCES ASSURE DE MONSIEUR BEAUCAIRE

Monsieur Beaucaire, que nous donnera au Monument National, les 21, 22 et 24 novembre, la Société canadienne d'opérette est une pièce qui joue au cinéma Rudolf Valentino. Le public qui a vu "Monsieur Beaucaire" au cinéma, se doute du déploiement de costumes et de décors nécessaires à la réalisation de cette œuvre. La Société Canadienne va tenter de monter cette pièce avec tout le luxe nécessaire. Si nous ajoutons à la mise-en-scène une distribution de tout premier ordre, une interprétation composée des meilleurs interprètes de la Société parmi lesquels nous pouvons citer: M. Charles Gout, Romeo Mousseau, Armand Gauthier, J. Fournier de Bellevue et Mlle Lucile Turner; nous pouvons être certains de voir un "Monsieur Beaucaire" digne des spectacles de la Société Canadienne d'Opérette.

LE TAMPON DU CAPISTON

La comédie la plus drôle jamais représentée à Montréal nous sera servie au Monument National mardi et jeudi les 29 novembre et 1er décembre par les interprètes de La Société Canadienne d'Opérette, c'est "Le Tampon du Capiston".

1000 REPRESENTATION

Mardi le 6 décembre au Monument National La Société Canadienne d'Opérette donnera sa centième représentation.

Trois œuvres sont à l'affiche, trois œuvres en un acte, une comédie représentée par le groupe que dirige Mine J. Maubourg-Roberval. Un opéra par celui de MM. Honoré Vaillancourt et J.-J. Goulet et un opéra-comique par la section de M. Albert Roberval.

La vente des billets commencée depuis quelques jours, laisse prévoir un succès sans précédent dans les annales de La Société Canadienne d'Opérette.

L'HON. M. LEDUC ACCOMPAGNE CETTE DELEGATION

On demandera à l'hon. M. Motherwell la nomination de nouveaux inspecteurs pour le beurre

A OTTAWA

Une délégation de l'association des épiceries de Montréal rencontrera aujourd'hui, l'hon. M. Motherwell ministre de l'Agriculture fédéral, à Ottawa, afin de demander la nomination de nouveaux inspecteurs pour le beurre contre la falsification duquel on continue de se plaindre en certains quartiers de notre ville. Comme on le sait, on avait obtenu, il y a quelque temps, un tel inspecteur supplémentaire, mais on considère que le nombre n'est pas encore satisfaisant.

L'hon. Alfred Leduc, ministre dans le cabinet Taschereau, accompagnera le délégué on fera partie M. J.-H. Dupéteau et M. J.-A. Vallée, respectivement président et vice-président de l'association. On compte également sur la présence du docteur Hermas Deslauriers et du docteur J.-Arthur Denis, respectivement députés des divisions Montréal-Saint-Marie et Montréal-Saint-Denis aux Communes.

LA METROPOLE EST EN TETE DANS CETTE STATISTIQUE

Les rapports officiels établissent que Montréal emploie 118,631 ouvriers dans ses 668 usines

Comme nos lecteurs le savent, les employeurs du Canada font des rapports mensuels au Bureau fédéral de la statistique, ce qui permet d'être au courant de la situation de l'emploi au Canada.

Comme toutes ces institutions gouvernementales, celle du bureau de la statistique rend de précieux services non seulement aux employeurs mais encore à la classe laborieuse de chaque des provinces du pays.

Nous puissions dans le rapport officiel dudit bureau les renseignements qui intéressent particulièrement la ville de Montréal.

En contraste avec le mouvement descendant enregistré le 1er septembre 1926, il a été noté une augmentation à Montréal à la date passée en revue, 1,673 nouveaux ouvriers ayant été portés sur les listes de paye des 668 maisons collaboratrices, lesquelles occupaient ainsi 118,631 personnes.

"Les manufactures, sauf les fondries et les aciéries, ont enregistré une amélioration quasi générale; le travail a été aussi beaucoup plus abondant dans la construction, les transports et les services."

"L'indice était plus élevé qu'au début de septembre de toute autre année de la statistique, laquelle remonte dans le cas de cette ville à l'année 1922".

La ville de Montréal l'emporte sur la ville de Toronto par le nombre des ouvriers employés dans l'industrie manufacturière. Toronto 105,436 ouvriers et Montréal en compte 118,631, soit une différence de 12,195 en faveur de Montréal.

FETE PATRONALE DU SEMINAIRE DE STE-THERESE

Elle donnera lieu à de belles manifestations religieuses et il y aura un grand banquet

La fête patronale du séminaire de Sainte-Thérèse sera célébrée avec éclat, aujourd'hui, le 10 du courant.

A cette occasion S. G. Mgr E. A. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a bien voulu accepter de chanter la grande messe pontificale, à 9 heures.

S. G. Mgr J. A. Langlois, évêque de Valleyfield, sera aussi présent à ces fêtes qui promettent d'avoir le plus franc succès.

Les élèves interpréteront la messe de Rheinberger, sous la direction de M. Noël Charbonneau, professeur au séminaire.

A midi, il y aura grand banquet dans la salle du séminaire lequel réunira de distingués invités et le personnel de la maison.

A 1 heure 30, dans la salle des spectacles du séminaire, les élèves, comme hommage à NN. SS. Deschamps et Langlois, interpréteront la si jolie tragédie de l'abbé G. Noury, intitulée "Saint Louis", prisonnier en Egypte. Au cours de cette séance la fanfare du séminaire exécutera un beau programme musical qui a été préparé avec soin.

La direction de l'Alma Mater compte sur la présence des anciens et des nombreux amis.

SILENCE AU PACIFIQUE

A onze heures, demain avant-midi, un silence de deux minutes sera observé dans tous les bureaux et usines du Pacifique Canadien sur ce continent, en commémoration de l'Armistice. Tel est le contenu d'un communiqué rendu public hier par M. Grant Hall, premier vice-président de la compagnie.

GARDEZ VOS FILS SUR LA TERRE. RETENEZ-LES

(Suite de la dernière page)

de la Province de Québec, siégeant en congrès régulier, ce jour, 9 novembre 1927, à Montréal, prie instamment les premiers ministres, réunis à Ottawa, de porter une attention spéciale aux besoins de la colonisation des terres canadiennes par les cultivateurs canadiens, les demandant que des secours au moins égaux à ceux offerts aux immigrants leur soient accordés, ainsi qu'aux Canadiens autruches forcés de s'expatrier.

Le secrétaire est prié de télégraphier des ce soir le texte de cette résolution, à Ottawa, à l'honorable L. M. King, premier ministre fédéral, ainsi qu'à l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de Québec.

Aujourd'hui, l'Union continuera ses travaux sur la coopération, l'organisation de la production agricole, les études dans les cercles, les cours d'hiver d'agriculture et diverses questions générales. A onze heures et demie, manifestation devant le monument Doherty et, le soir, les élections générales.

LES MEILLEURES POMMES DU MONDE SONT AU CANADA

(Suite de la dernière page)

UNE ASSOCIATION

Aussi le système d'association des pomologistes est bien le meilleur pour assurer la vente et un meilleur prix. Le commerce des fruits n'est pas exempt de la règle générale des affaires qui est de tâcher de faire de l'argent le plus possible. Aussi l'organisation devra vendre au meilleur prix possible et avec un minimum de dépenses, non pas tant pour son profit que pour celui des producteurs. Une association du genre serait profitable à la communauté en général.

L'orateur donne ensuite les détails d'administration de cette association, ses relations avec le producteur et le marché, etc., puis il ajoute que tous les producteurs, au début, ne consentiraient à faire partie d'une telle association, mais que cela se produirait à la longue. Erreurs d'abord, les principaux producteurs, les meilleurs.

Le pinneau de la Nature

Lorsque la Nature peint ses tableaux, elle le fait à grands coups de pinceau, en de somptueuses couleurs, donnant à l'homme une parfaite occasion de jouir de ses yeux à la vue de panoramas infinis de forêts et de champs, de montagnes et de plaines. Ainsi, en quelques mots, peut être décrite la merveilleuse Californie, ou, sous terre, se trouvent d'incroyables richesses et au-dessus, une incomparable beauté. C'est là qu'on peut sentir l'émouvante évocation des jours d'autant, alors que l'Espagne, aux lointains visages, allait y jeter la semence d'une noble race. Le romantisme y flotte encore et combine avec la beauté naturelle, il rajoute le cœur. Rendez-vous y par voie des Roches Canadiennes et comparez leur noble majesté avec celle de la Californie. Revenez à travers les Etats-Unis, jusqu'à Chicago, ou, à nouveau, le chemin de fer Pacifique Canadien vous tend une main accueillante.

Renseignements complets de tout agent de billets du Pacifique Canadien, ou de F. C. Lydon, agent des voyageurs de la ville, 143 rue Saint-Jacques. Téléphone Harbour 4211.

185-1-g

QUESTIONS ET REPONSES

Invité par le président, M. W. C. Stokes, à remercier le conférencier, M. Georges Arcand le fit en termes

"Le CANADA" est publié et imprimé par la "Compagnie de Publication du Canada", 75 rue Saint-Jacques.

Pour Vos Dessins et Illustrations de Journaux, Magazines, Voyages
BUREAU DE DESSIN
Albert Fournier, Dessinateur, Illustrateur
Edifice de la Banque d'Epargne
501 rue Ste-Catherine Est
Illustration et Lettrage d'Annonces, agrandissement, et d'Inventions. Traces de plans, etc.

Pas une étincelle de feu Pas un morceau de charbon



Commandez de suite votre approvisionnement du fameux

VERITABLE ANTHRACITE GALLOIS

Tout du charbon — Pas d'ardoise Les prix du printemps prévalent encore

Canadian Industrial Coal Corporation, Limited

601, Edifice de la Banque de la Nlle-Ecosse

Angie McGill et Saint-Jacques.

L'Ancestry 9221.

186-1

LE MARCHE LOCAL

TRES TRANQUILLE

GRANDE ACTIVITE AU DEBUT, SUIVIE D'UN RALENTISSEMENT SENSIBLE. — ALCOHOL TOUCHE 42-1-2. — BRAZILIAN RECULE DE 5 POINTS. — DOMINION GLASS PEU ACTIF.

L'activité du début du marché a laissé croire, hier matin, que la journée se passerait à cette allure, mais après quelques minutes il s'est produit un ralentissement subit et les gains du début pour un bon nombre de valeurs ont été changés en pertes.

Le fait le plus important de la séance de la matinée a été l'établissement d'un sommet par l'Industrial Alcohol à 42-1-2 pendant les transactions du premier quart d'heure de la séance. Il s'est vendu quelques temps, mais graduellement la flèche jusqu'à 41-1-4 et a cédé, lors de la fermeture, à 41-1-2, ou une perte nette de 1-4-4 de point.

National Breweries a été modérément actif et irrégulier, et à la fermeture de midi il perdait un demi-point à 100, comparativement à la fermeture précédente. International Nickel, après s'être amélioré d'un demi-point à 68, a reculé à 65-7-8 et a clôturé à 66, ou une baisse nette de 1-1-2 point.

Dans le groupe des pâtes et papiers le fait important a été la baisse brusque de 4 points par Wayagmack à 111. A 129-1-4, Abitibi entrait en scène, mais la baisse s'est poursuivie, traitant une perte légère, tout comme Spanish River privilégié à 148-1-4. Laurendeau a fait exception à ce mouvement, et a enregistré un gain de 2 points à 119, 2 Spanish River ordinaire un gain de 1-2 point à 130. Brompton a réagi de son sommet à 99-1-2 à 98-3-4.

Ottawa Power a touché un nouveau sommet à 141-1-4, comparativement à une fermeture précédente à 140. Ce sommet est le premier depuis 1914. Et à ce niveau il s'est vendu un bloc de 300 actions. Brazilian a débuté avec une perte de 1-2 point à 197-1-2 et a reculé jusqu'à un bas à 195. Shawinigan à 85 et Winnipeg Electric à 85-1-2 sont restés sans changement.

L'allure des prix a été irrégulière pendant la séance de l'après-midi. Les valeurs des pâtes et papiers, pour un certain nombre du moins, ont fait des gains, et d'autres ont touché de nouveaux bas. Abitibi a fait un gain de 2-1-4 points à 132 et Spanish River a enregistré un gain d'un point à 131. Le bas de Brazilian pour la journée a été à 194-3-4. Lake of the Woods a été ferme à 174-1-2, ou un gain de 1-1-2 point.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par Brueneau et Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Abitibi Power & Paper	130	132 1/2	129 1/2	132 1/2
Asbestos Corp.	28	28 1/2	27 1/2	28 1/2
de Br.	28	28 1/2	27 1/2	28 1/2
Atlantic Sugar	22	22 1/2	21 1/2	22 1/2
Belgo Can. Pa. P.	104	104 1/2	103 1/2	104 1/2
de Br.	104	104 1/2	103 1/2	104 1/2
Bell Tel.	114	114 1/2	113 1/2	114 1/2
B. C. Fishing	11	11 1/2	10 1/2	11 1/2
Brazilian T. & P.	195	197 1/2	194 1/2	194 1/2
de Br.	195	197 1/2	194 1/2	194 1/2
Brit. Emp. 8 1/2 p.	2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Brompton Paper	99	100 1/2	98 1/2	99 1/2
de Br.	99	100 1/2	98 1/2	99 1/2
Can. Can.	109	109 1/2	108 1/2	109 1/2
de Br.	109	109 1/2	108 1/2	109 1/2
Can. Converters	100	101 1/2	99 1/2	100 1/2
de Br.	100	101 1/2	99 1/2	100 1/2
Can. Bronze	106	107 1/2	105 1/2	106 1/2
de Br.	106	107 1/2	105 1/2	106 1/2
Can. Ind. Alcohol	42	42 1/2	41 1/2	42 1/2
de Br.	42	42 1/2	41 1/2	42 1/2
Can. Steam Lines	38	38 1/2	37 1/2	38 1/2
de Br.	38	38 1/2	37 1/2	38 1/2
de Voing T. & P.	94	94 1/2	93 1/2	94 1/2
de Br.	94	94 1/2	93 1/2	94 1/2
Cons. Min. Smelting	242	245 1/2	240 1/2	242 1/2
de Br.	242	245 1/2	240 1/2	242 1/2
Dom. Bridge	284	286 1/2	282 1/2	284 1/2
de Br.	284	286 1/2	282 1/2	284 1/2
Dom. Glass	128	128 1/2	127 1/2	128 1/2
de Br.	128	128 1/2	127 1/2	128 1/2
Dom. Steel Corp.	125	125 1/2	124 1/2	125 1/2
de Br.	125	125 1/2	124 1/2	125 1/2
Dom. Textile	120	120 1/2	119 1/2	120 1/2
de Br.	120	120 1/2	119 1/2	120 1/2
Famous Players	49	49 1/2	48 1/2	49 1/2
de Br.	49	49 1/2	48 1/2	49 1/2
de Br. priv. cum	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
Goodyear Tire	184	184 1/2	183 1/2	184 1/2
Hollinger C. & M.	174	175 1/2	173 1/2	174 1/2
Howard Smith Pa.	70	70 1/2	69 1/2	70 1/2
de Br.	70	70 1/2	69 1/2	70 1/2
Inter Nickel	115	115 1/2	114 1/2	115 1/2
de Br.	115	115 1/2	114 1/2	115 1/2
Lake of the Woods	172	172 1/2	171 1/2	172 1/2
de Br.	172	172 1/2	171 1/2	172 1/2
Laurendeau Paper	108	109 1/2	107 1/2	108 1/2
de Br.	108	109 1/2	107 1/2	108 1/2
Lake Ont. Brew.	254	255 1/2	253 1/2	254 1/2
de Br.	254	255 1/2	253 1/2	254 1/2
Masses-Harris	102	102 1/2	101 1/2	102 1/2
de Br.	102	102 1/2	101 1/2	102 1/2
Mont. L. H. Pow.	89	89 1/2	88 1/2	89 1/2
de Br.	89	89 1/2	88 1/2	89 1/2
Mont. Telegraph	51	51 1/2	50 1/2	51 1/2
de Br.	51	51 1/2	50 1/2	51 1/2
Mont. Trans.	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
de Br.	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
Nat. Breweries	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
de Br.	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
Ogilvie Milling	355	356 1/2	353 1/2	355 1/2
de Br.	355	356 1/2	353 1/2	355 1/2
Ottawa L. H. Pow.	141	141 1/2	140 1/2	141 1/2
de Br.	141	141 1/2	140 1/2	141 1/2
Ottawa and Hull P.	107	107 1/2	106 1/2	107 1/2
de Br.	107	107 1/2	106 1/2	107 1/2
Penmans Ltd.	95	95 1/2	94 1/2	95 1/2
de Br.	95	95 1/2	94 1/2	95 1/2
Price Bros.	71	71 1/2	70 1/2	71 1/2
de Br.	71	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Quebec Power	180	182 1/2	178 1/2	180 1/2
de Br.	180	182 1/2	178 1/2	180 1/2
Shawinigan	85	85 1/2	84 1/2	85 1/2
de Br.	85	85 1/2	84 1/2	85 1/2
Southern Can. Pow.	118	118 1/2	117 1/2	118 1/2
de Br.	118	118 1/2	117 1/2	118 1/2
Spanish River	130	131 1/2	129 1/2	130 1/2
de Br.	130	131 1/2	129 1/2	130 1/2
Steel Co. of Can.	187	187 1/2	186 1/2	187 1/2
de Br.	187	187 1/2	186 1/2	187 1/2
St. Maurice Valley	62	62 1/2	61 1/2	62 1/2
de Br.	62	62 1/2	61 1/2	62 1/2
Tooke Bros.	10	10 1/2	9 1/2	10 1/2
de Br.	10	10 1/2	9 1/2	10 1/2
Wayagmack	114	115 1/2	113 1/2	114 1/2
de Br.	114	115 1/2	113 1/2	114 1/2
Western Ont. priv.	74	74 1/2	73 1/2	74 1/2
de Br.	74	74 1/2	73 1/2	74 1/2
Winnipeg Electric	85	85 1/2	84 1/2	85 1/2
de Br.	85	85 1/2	84 1/2	85 1/2
Winnipeg Electric	104	104 1/2	103 1/2	104 1/2
de Br.	104	104 1/2	103 1/2	104 1/2
Canadienne	194	194 1/2	193 1/2	194 1/2
de Br.	194	194 1/2	193 1/2	194 1/2
Commer.	262	264 1/2	260 1/2	262 1/2
de Br.	262	264 1/2	260 1/2	262 1/2
Montreal	305 1/2	306 1/2	304 1/2	305 1/2
de Br.	305 1/2	306 1/2	304 1/2	305 1/2
Nova Scotia	360	361 1/2	359 1/2	360 1/2
de Br.	360	361 1/2	359 1/2	360 1/2
Royale	306	309 1/2	303 1/2	306 1/2
de Br.	306	309 1/2	303 1/2	306 1/2

VALEURS LOCALES ACTIVES

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Abitibi	132	132 1/2	131 1/2	132 1/2
Asbestos	28	28 1/2	27 1/2	28 1/2
Belgo Can. Pa. P.	104	104 1/2	103 1/2	104 1/2
Bell Tel.	114	114 1/2	113 1/2	114 1/2
B. C. Fishing	11	11 1/2	10 1/2	11 1/2
Brazilian T. & P.	195	197 1/2	194 1/2	194 1/2
de Br.	195	197 1/2	194 1/2	194 1/2
Brit. Emp. 8 1/2 p.	2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Brompton Paper	99	100 1/2	98 1/2	99 1/2
de Br.	99	100 1/2	98 1/2	99 1/2
Can. Can.	109	109 1/2	108 1/2	109 1/2
de Br.	109	109 1/2	108 1/2	109 1/2
Can. Converters	100	101 1/2	99 1/2	100 1/2
de Br.	100	101 1/2	99 1/2	100 1/2
Can. Bronze	106	107 1/2	105 1/2	106 1/2
de Br.	106	107 1/2	105 1/2	106 1/2
Can. Ind. Alcohol	42	42 1/2	41 1/2	42 1/2
de Br.	42	42 1/2	41 1/2	42 1/2
Can. Steam Lines	38	38 1/2	37 1/2	38 1/2
de Br.	38	38 1/2	37 1/2	38 1/2
de Voing T. & P.	94	94 1/2	93 1/2	94 1/2
de Br.	94	94 1/2	93 1/2	94 1/2
Cons. Min. Smelting	242	245 1/2	240 1/2	242 1/2
de Br.	242	245 1/2	240 1/2	242 1/2
Dom. Bridge	284	286 1/2	282 1/2	284 1/2
de Br.	284	286 1/2	282 1/2	284 1/2
Dom. Glass	128	128 1/2	127 1/2	128 1/2
de Br.	128	128 1/2	127 1/2	128 1/2
Dom. Steel Corp.	125	125 1/2	124 1/2	125 1/2
de Br.	125	125 1/2	124 1/2	125 1/2
Dom. Textile	120	120 1/2	119 1/2	120 1/2
de Br.	120	120 1/2	119 1/2	120 1/2
Famous Players	49	49 1/2	48 1/2	49 1/2
de Br.	49	49 1/2	48 1/2	49 1/2
de Br. priv. cum	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
Goodyear Tire	184	184 1/2	183 1/2	184 1/2
Hollinger C. & M.	174	175 1/2	173 1/2	174 1/2
Howard Smith Pa.	70	70 1/2	69 1/2	70 1/2
de Br.	70	70 1/2	69 1/2	70 1/2
Inter Nickel	115	115 1/2	114 1/2	115 1/2
de Br.	115	115 1/2	114 1/2	115 1/2
Lake of the Woods	172	172 1/2	171 1/2	172 1/2
de Br.	172	172 1/2	171 1/2	172 1/2
Laurendeau Paper	108	109 1/2	107 1/2	108 1/2
de Br.	108	109 1/2	107 1/2	108 1/2
Lake Ont. Brew.	254	255 1/2	253 1/2	254 1/2
de Br.	254	255 1/2	253 1/2	254 1/2
Masses-Harris	102	102 1/2	101 1/2	102 1/2
de Br.	102	102 1/2	101 1/2	102 1/2
Mont. L. H. Pow.	89	89 1/2	88 1/2	89 1/2
de Br.	89	89 1/2	88 1/2	89 1/2
Mont. Telegraph	51	51 1/2	50 1/2	51 1/2
de Br.	51	51 1/2	50 1/2	51 1/2
Mont. Trans.	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
de Br.	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
Nat. Breweries	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
de Br.	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
Ogilvie Milling	355	356 1/2	353 1/2	355 1/2
de Br.	355	356 1/2	353 1/2	355 1/2
Ottawa L. H. Pow.	141	141 1/2	140 1/2	141 1/2
de Br.	141	141 1/2	140 1/2	141 1/2
Ottawa and Hull P.	107	107 1/2	106 1/2	107 1/2
de Br.	107	107 1/2	106 1/2	107 1/2
Penmans Ltd.	95	95 1/2	94 1/2	95 1/2
de Br.	95	95 1/2	94 1/2	95 1/2
Price Bros.	71	71 1/2	70 1/2	71 1/2
de Br.	71	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Quebec Power	180	182 1/2	178 1/2	180 1/2
de Br.	180	182 1/2	178 1/2	180 1/2
Shawinigan	85	85 1/2	84 1/2	85 1/2
de Br.	85	85 1/2	84 1/2	85 1/2
Southern Can. Pow.	118	118 1/2	117 1/2	118 1/2
de Br.	118	118 1/2	117 1/2	118 1/2
Spanish River	130	131 1/2	129 1/2	130 1/2
de Br.	130	131 1/2	129 1/2	130 1/2
Steel Co. of Can.	187	187 1/2	186 1/2	187 1/2
de Br.	187	187 1/2	186 1/2	187 1/2
St. Maurice Valley	62	62 1/2	61 1/2	62 1/2
de Br.	62	62 1/2	61 1/2	62 1/2
Tooke Bros.	10	10 1/2	9 1/2	10 1/2
de Br.	10	10 1/2	9 1/2	10 1/2
Wayagmack	114	115 1/2	113 1/2	114 1/2
de Br.	114	115 1/2	113 1/2	114 1/2
Western Ont. priv.	74	74 1/2	73 1/2	74 1/2
de Br.	74	74 1/2	73 1/2	74 1/2
Winnipeg Electric	85	85 1/2	84 1/2	85 1/2
de Br.	85	85 1/2	84 1/2	85 1/2
Winnipeg Electric	104	104 1/2	103 1/2	104 1/2
de Br.	104	104 1/2	103 1/2	104 1/2

LE FROMAGE

La demande des marchés étrangers, sur le marché du fromage, n'est pas améliorée, hier, et le commerce, dans cette direction, a été très limité. Le marché local a été également tranquille et l'allure presque ferme. Le fromage de septembre de l'Ouest No 1, blanc et de couleur, a été coté à 26-1-4 cents la livre, et celui de la mi-octobre à 19-3-4 cents la livre; les arriv

LA REDUCTION DE LA TAXE SUR LES VENTES

C'est ce que demande le Conseil du Board of Trade par une résolution adoptée hier

IMPOT SUR LE REVENU

A son assemblée régulière hier

L'intérêt général du pays d'appliquer toute réduction possible en matière de taxe à la taxe sur les ventes et aux taxes indirectes.

l'impôt sur le revenu a été en vigueur depuis longtemps, ni sur les théories des économistes de renom. L'expérience et ces théories démontrent que les revenus des pays dont le développement économique est considérable comme le Canada, peuvent être aug-

mentés avantageusement au moyen d'un impôt sur le revenu. L'impôt sur le revenu s'il est bien établi en tenant de la faculté de payer est juste au point de vue social et au point de vue économique, car il diminue le fardeau de la taxe pour ceux qui sont moins

L'expérience de la Grande-Bretagne avec l'impôt sur le revenu prouve que c'est une taxe économique à percevoir. Comme l'impôt sur le revenu est une taxe directe il induit les citoyens à surveiller davantage l'emploi des deniers publics, et une fois que le revenu national est établi, il est facile de prévoir avec exactitude les revenus qu'un gouvernement peut retirer de cette source.

C'est pour ces raisons que le Conseil du Board of Trade est d'avis que l'impôt sur le revenu devrait être considéré comme une taxe permanente dans notre système de taxation et que la perception de cette taxe devrait être perfectionnée de façon à ce que tous ceux qui y sont sujets la payent en entier, de façon à appliquer toute réduction de taxe sur les taxes indirectes et en particulier sur

Le Conseil a reçu une invitation d'être représenté au congrès de l'Association des Ports des Grands Lacs qui sera tenu à Toronto, les 16 et 17 du courant afin de discuter le développement des ports des grands lacs et de promouvoir le commerce de ces

Le Conseil a décidé de donner une réception le 21 novembre afin de permettre aux officiers de faire la connaissance des nouveaux membres du Board of Trade.

sident, M. G. Laffoley, Y assistant
MM. Geo. Henderson, premier vice-
président; Geo. C. McDonald, 2e vice-
président; Walter Molson, trésorier;
A. Geo. Vurton, J. L. Carson, P. A.
Curry, Andrew Fleming, Clinton Hen-
derson, Thos. H. Jordan, E. A. Mac-
Nutt, Jas. Macdonnell, H. H. Racine
et Claude Villiers.

LE "CLUB"
Orthophonic

LANGELIER

vous offre le moyen le plus facile de vous assurer la possession pour les États du modèle OR.

pour les Fêtes du modèle OR-
THOPHONIC que vous désirez
depuis si longtemps avoir dans
votre maison, et ce à des condi-
tions de paiement qui ne vous
ont jamais été offertes aupara-
vant par qui que ce soit.

366, Est., Ste-Catherine

Chas. C. de Lorimier
TEL. BELLE EST 1884.
Fleurs Naturelles et Artificielles.
1005 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Spécialité: Tributa floraux, symphonies

DECES

DUFRESNE. — A Montréal, le 2 novembre courant, à l'âge de 75 ans, est décédé Axilda Désautels, épouse de N. F.-X. Dufresne, fondateur de la Kingsbury Footwear Company, Limited.

Les familles auront lieu samedi 12 du couurant, à 8 heures 15 a.m. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 3444 rue Adam pour se rendre à l'église de St-Clément de Viauville, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 160-2-D